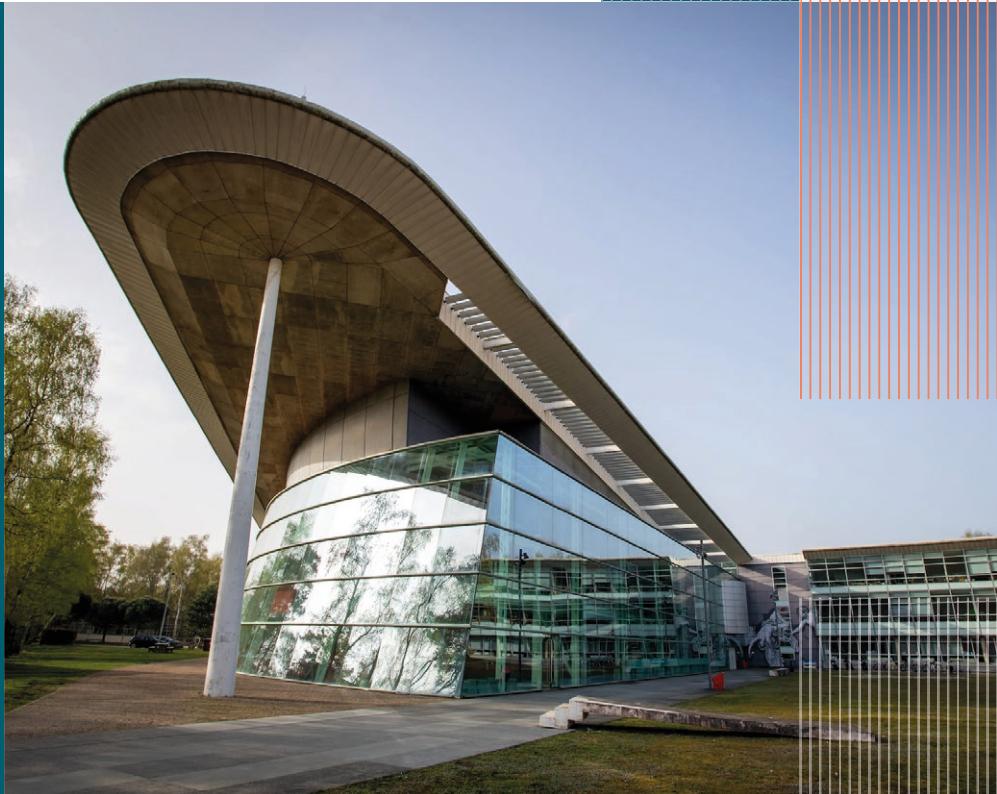
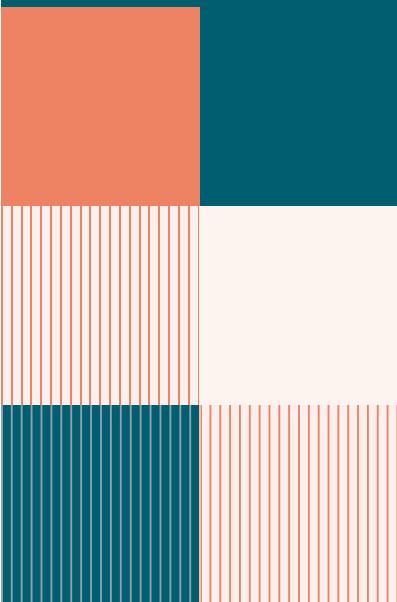


**INSA**

INSTITUT NATIONAL  
DES SCIENCES  
APPLIQUÉES  
ROUEN NORMANDIE

# GUIDE DU PERSONNEL

Année universitaire  
2025-2026









## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	
<b>Bienvenue à l'INSA Rouen Normandie</b>	
L'INSA Rouen Normandie	7
Présentation de l'établissement	8
Les valeurs et engagements de l'INSA	8
L'INSA Rouen Normandie en quelques chiffres	8
Le Groupe INSA	9
Les INSA partenaires	10
Le réseau de l'INSA Rouen Normandie	11
La CA2I	11
Fondation INSA	11
L'histoire de l'école	12
Associations, réseaux et partenaires	14
<b>Formation et recherche</b>	18
Les départements d'enseignement	19
Les formations	20
l' alternance	22
La formation continue	22
La recherche	23
Éthique de la recherche et intégrité scientifique	23
Label HRS4R	23
Les laboratoires	24
Centres d'études et de recherches technologiques	26
Les instituts Carnot	26
INSA Rouen Tech	26
Les appels à projets	27
Les formations et écoles doctorales	27
Les investissements d'avenir	28
<b>Fonctionnement de l'INSA Rouen Normandie</b>	29
Les missions	30
Direction générale	32
Directions et services	33
Centres	35
Attributions thématiques	36
Les conseils, commissions et comités	37
<b>Travailler à l'INSA Rouen Normandie</b>	39
Les personnels	40
Les agents	40
Les personnels BIATSS	40
Les enseignant·e·s-chercheur·se·s	41
Les enseignant·e·s	42
Les chercheur·se·s	42
<b>Titularisation et concours</b>	42
Comment devenir titulaire ?	42
Comment s'inscrire au concours ITRF ?	42
<b>Les droits et obligations</b>	43
Droits et garanties fondamentales	43
Devoirs et obligations	43
Droits spécifiques des personnes en situation de handicap	43
Le temps de travail	46
Formation	46
Sécurité sociale	46
Mutuelle	46
Retraite	46
Hygiène et sécurité	48
Se rendre sur son lieu de travail	48
Les temps forts de l'année	48
<b>La vie sur le campus INSA</b>	49
Les associations et services	50
Le CASIR	50
Pratiquer une activité sportive	50
Les actions du service culture et vie étudiante	50
La bibliothèque	51
Le bureau de l'action sociale	51
Le BDE	51
L'AJIR	51
Infos pratiques	52
La carte Léocarte	52
Stationner à l'INSA	52
Stranports en commun	52
L'accéssibilité vélo	52
Service de covoiturage	52
Accéder aux bâtiments	52
Se repérer dans l'établissement	52
La restauration	53
Rester informé	53
Demandes de support	53
Reprographie	53
Approvisionnement fournitures	53
<b>Annexes</b>	55
Contacts	56
Vous souhaitez ?	58
Plan du campus	60
L'ABC	61



Chères et chers nouveaux collègues,

Vous venez d'intégrer l'INSA Rouen Normandie, École publique de formation et de recherche la plus importante de la région Normandie. Vous rejoignez aujourd'hui une institution comptant un peu plus de 420 agents et accueillant plus de 2000 étudiant·e·s. Bienvenue à vous !

Ce guide vous permettra de connaître davantage votre nouvel établissement et de vous familiariser avec votre environnement de travail. Vous y découvrirez ses missions, son mode de fonctionnement et ses services. Ce document a également été conçu de manière à vous apporter l'ensemble des informations qui rythmeront votre quotidien, que ce soit en termes de modalité de travail que de vie de campus.

Cette année universitaire 2025/2026, de nouveaux projets vont être lancés, poursuivis ou finalisés. Nous pouvons citer le lancement des travaux pour la requalification de l'espace Magellan et le CPER.

Notre établissement poursuit son projet stratégique concernant l'évolution de l'offre de formation. La formation PERF Génie civil et urbain, sous statut apprenti a ouvert en cette rentrée 2025. Elle sera suivie en 2026 de la formation Technologie de l'information et intelligence artificielle sous statut apprenti. L'école met en place un Master of Sciences (MSC), en partenariat avec Neoma et un en mécanique énergétique. Par ailleurs, l'INSA ouvre un parcours aux internationaux, « Global INSA + », qui permet de réaliser le premier cycle en trois ans. Cette année sera aussi celle du déploiement du projet Horizon, qui permettra d'ouvrir nos filières à un plus grand nombre de lycéens et de lycéennes, dans le cadre de notre politique d'ouverture sociale.

L'automne 2025 sera marqué par un programme d'événements célébrant les 40 ans de l'école. Cet anniversaire sera l'occasion d'honorer l'implication de tout le collectif INSA : élèves et personnels.

Je tiens à vous remercier, au nom de l'ensemble du personnel, de nous avoir accordé votre confiance en rejoignant notre Institut et espère très sincèrement vous apporter un environnement de travail de qualité qui permettra votre épanouissement personnel et professionnel.

Bienvenue à l'INSA Rouen Normandie !  
Votre directeur, Mourad Abdelkrim BOUKHALFA



**BIENVENUE À  
L'INSA ROUEN NORMANDIE**

# L'INSA Rouen Normandie

## Présentation de l'établissement

Créé en 1985, l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rouen a été fondé sur les bases de l'ICR (Institut de chimie de Rouen, fondé en 1917) et de l'INSCIR (Institut national supérieur de chimie industrielle de Rouen, créé en 1959).

L'INSA Rouen Normandie fait partie du Groupe INSA et de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Normandie Université. Il s'agit d'un Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), dépendant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'établissement assure 3 missions fondamentales :

- la formation initiale et continue d'ingénieurs ;
- la recherche, la valorisation et le transfert de technologie ;
- la diffusion de la culture scientifique et technique.

Les bâtiments INSA de la métropole rouennaise sont rassemblés à St-Étienne-du-Rouvray, sur le Campus Sciences et ingénierie Rouen Normandie situé sur le technopôle du Madrillet, depuis 2009, à l'exception du laboratoire CARMEN situé à Mont-Saint-Aignan. L'école a également ouvert en 2008 une antenne au Havre, située rue Bellot. Elle héberge la spécialité génie civil et urbain, ainsi qu'un double diplôme ingénieur-architecte. Cette antenne partage les locaux avec Sciences-Po Europe et certains laboratoires de recherche de l'Université du Havre. En 2020, l'école a ouvert la formation Perf-NI avec l'ITII Normandie sur le Campus de l'Espace à Vernon

## Les valeurs et engagements de l'INSA

L'INSA Rouen Normandie propose une approche originale, porteuse de convictions et d'exigences, articulée autour de 3 axes fondateurs :

- l'excellence scientifique, pour délivrer un enseignement de haut niveau, adossé à une recherche de pointe autour des défis sociétaux (énergies renouvelables, nouveaux matériaux, santé, numérique) ;
- l'ouverture sociale et culturelle, pour favoriser l'accès des élèves méritants de toutes origines sociales, sans distinction de sexe, de condition physique, de handicap ou de nationalité ;
- l'humanisme, pour former des ingénieurs citoyens, responsables et solidaires.

La devise de l'établissement, « à taille humaine, à l'échelle du monde » traduit quant à elle la volonté de pouvoir maintenir un véritable contact entre les

personnels et les élèves tout en ouvrant ses portes à l'international, que ce soit par l'accueil d'étudiants et de personnels étrangers ou par la mobilité de ses propres étudiants ou personnels.

L'institut est également porteur de deux engagements fondamentaux dans son fonctionnement quotidien :

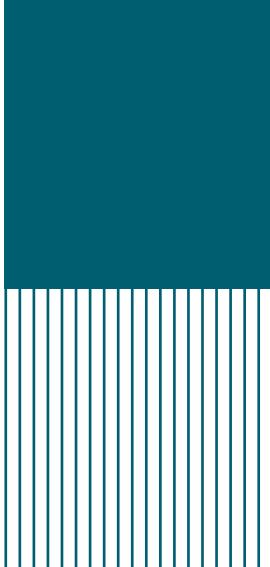
- une politique de développement durable est engagée sous l'intitulé « INSA durable », afin de répondre à des problématiques sociales (cadre de vie, parité, diversité, solidarité locale et internationale...), écologiques (espaces verts, déchets, eaux pluviales...) et économiques (performance énergétique, achats écoresponsables...) identifiées à l'échelle de l'établissement, et ce sur ses deux sites ;

- la mise en place d'un engagement paritaire, à travers la constitution d'une mission parité femme/homme. Celle-ci promeut l'égalité professionnelle au sein des personnels de l'établissement ainsi que l'accès aux études d'ingénieur et l'égalité professionnelle auprès des élèves de l'INSA Rouen Normandie.



# L'INSA Rouen Normandie en quelques chiffres

- **10** formations d'ingénieurs,
- **8** masters recherche,
- **22** double-diplômes internationaux,
- **3** écoles doctorales,
- **35** thèses soutenues par an,
  
- **8** laboratoires de recherche,
- **2** Labex,
- **5** instituts et fédérations de recherche,
- **2** instituts CARNOT,
- **1** fondation partenariale UNIT,
- **1** fondation partenariale InnovENT-E
- **1** fondation INSA Rouen Normandie
- **1** CFA INSA Rouen Normandie
- **Membre** de Université européenne ECIU
  
- **2025** étudiants (élèves ingénieurs et masters),
- **464** élèves diplômés en 2024,
  
- **432** personnels enseignants, enseignants-chercheurs, administratifs,
- **440** vacataires,
- **203** doctorants et post-doctorants,
  
- **42 000 m<sup>2</sup>** de locaux (campus de St-Étienne-du-Rouvray et antenne du Havre),
- **49** millions d'euros de budget.

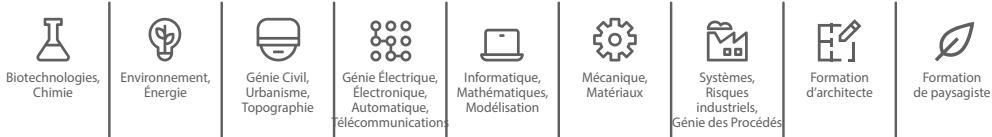
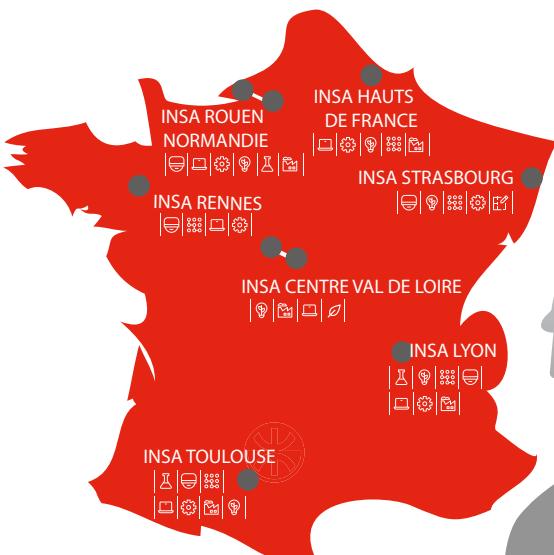


## Le Groupe INSA

Les INSA constituent le plus grand groupe de formation d'ingénieurs en France, avec près de 10% des ingénieurs diplômés par an. À ce jour, plus de 100 000 ingénieurs INSA irriguent le tissu professionnel dans le monde entier. Au sein du groupe, chaque établissement s'est constitué une identité propre, tout en conservant des valeurs et des politiques d'actions communes. Le Groupe INSA est actuellement constitué de 7 écoles, ainsi qu'un dispositif INSA partenaires. Les écoles du groupe réunissent aujourd'hui près de 80 spécialités d'ingénieurs ainsi que 57 laboratoires de recherche.

### Les adresses du Groupe INSA

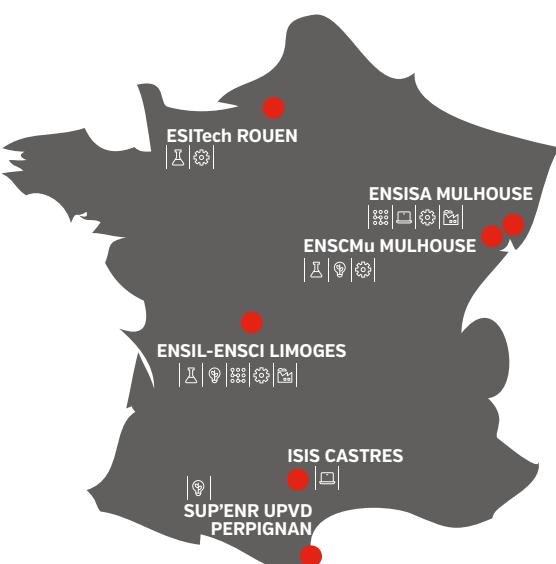
- Le Groupe INSA  
[www.groupe-insa.fr](http://www.groupe-insa.fr)
- INSA Centre Val de Loire  
[www.insa-centrevaldeoire.fr](http://www.insa-centrevaldeoire.fr)
- INSA Hauts de France  
[www.insa-hautsdefrance.fr](http://www.insa-hautsdefrance.fr)
- INSA Lyon  
[www.insa-lyon.fr](http://www.insa-lyon.fr)
- INSA Rennes  
[www.insa-rennes.fr](http://www.insa-rennes.fr)
- INSA Rouen Normandie  
[www.insa-rouen.fr](http://www.insa-rouen.fr)
- INSA Strasbourg  
[www.insa-strasbourg.fr](http://www.insa-strasbourg.fr)
- INSA Toulouse  
[www.insa-toulouse.fr](http://www.insa-toulouse.fr)
- Service des admissions  
[www.admission.groupe-insa.fr](http://www.admission.groupe-insa.fr)



## Les INSA partenaires

Le dispositif INSA partenaire offre la possibilité à des écoles d'ingénieurs d'intégrer le Groupe INSA en tant que partenaires privilégiés. Cette démarche vise à renforcer le positionnement géographique du groupe tout en enrichissant son réseau de champs disciplinaires nouveaux et complémentaires. L'adhésion d'un établissement à ce dispositif lui permet d'accéder à une procédure de recrutement commune avec le Groupe INSA.

A l'heure actuelle, 7 écoles intègrent ce dispositif : ENSIL-ENSCI Limoges, l'ISIS Castres, ENSCMU Chimie Mulhouse, ENSISA Mulhouse, l'ESITech Rouen et Sup'EnR-UPVD Perpignan



## **Le réseau de l'INSA Rouen Normandie**

L'INSA possède également un réseau de plus de 200 institutions partenaires à travers le monde. Les conventions engagées avec ces établissements servent la politique d'internationalisation de l'école à travers l'échange d'étudiants et de personnels, l'offre de doubles diplômes ainsi que la réalisation de stages à l'international.

## **La Commission des admissions inter-INSA (CA2I)**

Cette commission définit la politique de recrutement des élèves et établit les modalités de fonctionnement des jurys d'admission. Elle est composée de représentants de chaque établissement.

## **Fondation INSA**

La fondation INSA et ses antennes locales offrent l'opportunité aux entreprises et particuliers de s'associer au Groupe INSA par le biais du mécénat. Ses missions visent à pérenniser le développement du groupe sur le long terme en assurant les objectifs suivants :

- garantir, valoriser et diffuser le « modèle INSA » ;
- soutenir les projets visant à développer l'identité INSA ;
- favoriser la mise en œuvre de programmes communs entre les établissements INSA ;
- développer des partenariats et coopérations durables avec les acteurs socio-économique ;
- améliorer les conditions de vie et de réussite des étudiants ;
- diffuser les nouvelles technologies et les projets afférents.



# L'histoire de l'école

Créé sur les bases de l'Institut de chimie de Rouen, fondé en 1917, l'INSA Rouen Normandie a récemment fêté son centenaire. Fort d'un siècle d'expérience, l'école a su se hisser au premier rang du paysage de la formation et de la recherche sur le territoire normand. Elle est aujourd'hui le premier établissement public de recherche et de formation supérieure en ingénierie de la région.



**1917**  
**CRÉATION DE L'ICR**  
Institut de Chimie de Rouen

**1959**  
**CRÉATION DE L'INSCR**  
Institut National Supérieur  
de Chimie Industrielle de Rouen



**1985**  
**CRÉATION DE L'INSA DE ROUEN**  
Membre du réseau INSA



**1997**  
**INAUGURATION  
DU SITE DU MADRILLET**  
à Saint-Étienne-du-Rouvray



  
**80**  
élèves-ingénieurs-es

  
**535**  
élèves-ingénieurs-es

  
**872**  
élèves-ingénieurs-es

1917...

...1959...

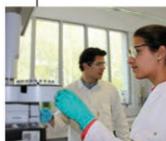
**1985**

1988

1991

1994

1997



**1986**  
OUVERTURE DE LA  
SPECIALITÉ CFI



**1987**  
OUVERTURE DE LA  
SPECIALITÉ GM



**1987**  
OUVERTURE DE LA  
SPECIALITÉ EP



**1993**  
OUVERTURE DE LA  
SPECIALITÉ MÉCA



**1999**  
OUVERTURE DE LA  
SPECIALITÉ ASI



**2008**  
OUVERTURE DE LA  
SPECIALITÉ MRIE



**2008**

**OUVERTURE DE L'ANTENNE DU HAVRE**

La section Génie Civil est accueillie provisoirement dans les locaux de l'ISEL (Université du Havre).  
2012 : le département Génie Civil emménagera dans ses nouveaux locaux Quai Fréssard au Havre.



**2009**

**INAUGURATION DU CAMPUS INSA DE ROUEN**

Regroupement à Saint-Étienne-du-Rouvray

**2013**

**INAUGURATION PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**ET DE RECHERCHE AU HAVRE**

en commun Sciences Po,  
INSA de Rouen, Université du Havre



**1049**

élèves-ingénieurs-es



**1392**

élèves-ingénieurs-es



**2050**

élèves I/M/D  
(Ingénieurs / Masters / Doctorats)

2000

2003

2006

2009

2013

2025...



**2008**  
**OUVERTURE DE LA**  
**SPECIALITÉ GCCD**

**2013**  
**OUVERTURE DE LA**  
**1<sup>re</sup> FORMATION PAR**  
**APPRENTISSAGE**  
**EN PERFORMANCE**  
**ÉNERGÉTIQUE**

**2014**  
**OUVERTURE DE LA**  
**2<sup>e</sup> FORMATION PAR**  
**APPRENTISSAGE**  
**EN PERFORMANCE**  
**INDUSTRIELLE ET INNOVATION**

**2017**  
**OUVERTURE DE LA**  
**3<sup>e</sup> FORMATION PAR**  
**APPRENTISSAGE**  
**EN PERFORMANCE**  
**EN INNOVATION ET SÉCURITÉ**  
**DES PROCÉDÉS**

**2020**  
**OUVERTURE DE LA**  
**4<sup>e</sup> FORMATION PAR**  
**APPRENTISSAGE**  
**EN PERFORMANCE**  
**NUMÉRIQUE INDUSTRIELLE**

2 nouvelles formations sous statut apprenti //2025 - Génie civil et urbain // 2026 - Technologies de l'information et intelligence artificielle

# **Associations, réseaux et partenaires**

L'INSA Rouen Normandie est amené à travailler conjointement avec ses partenaires afin de mettre en place ses grands projets. L'entretien de relations étroites permet de favoriser l'échange, la collaboration et l'atteinte d'objectifs mutuels.

## **NORMANDIE UNIVERSITÉ**

Normandie Université est la communauté d'universités et établissements du territoire normand. Elle est constituée de 6 membres fondateurs (universités de Caen Normandie, le Havre Normandie, Rouen Normandie, ENSA Normandie, ENSICAEN et INSA Rouen Normandie) ainsi que de 6 membres associés. Son rôle est d'organiser la coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche en matière d'offre de formation et de stratégie de recherche et de transfert. L'ensemble de ses membres ont la volonté commune de proposer une offre de formation et de recherche au meilleur niveau ainsi que de veiller au développement de l'innovation sous toutes ses formes.

✉ [www.normandie-univ.fr](http://www.normandie-univ.fr)

### **En savoir plus**

Normandie Université mène une politique de développement d'offre de formation complémentaire autour de ses membres et possède les compétences d'attribution des doctorats. En matière de recherche, elle vise à mener une politique scientifique de grande ampleur, par le biais d'une vision stratégique commune et du déploiement d'un dispositif de valorisation commun. Sur le plan fonctionnel, l'appartenance à cette communauté permet aux différentes entités adhérentes d'adopter une démarche collective de mutualisation et d'optimisation des services.

## **CESAR**

La Conférence de l'enseignement supérieur de l'agglomération de Rouen (CESAR) regroupe 11 établissements, avec l'objectif d'accroître l'attractivité de la métropole rouennaise par la valorisation de l'enseignement supérieur et la recherche en offrant un cadre de vie de qualité aux étudiants. Force de proposition auprès des responsables politiques et économiques, CESAR travaille sur les problématiques récurrentes pour les étudiants : offre de formation, logement, transports, vie culturelle, attractivité à l'international, etc. La conférence mutualise des actions afin d'optimiser les ressources des établissements. C'est l'interlocuteur privilégié de la métropole en matière d'enseignement supérieur.

✉ <https://cesar-rouen.crihan.fr>

## **CHEERS**

La Conférence havraise des établissements d'enseignement et de recherche et du supérieur (CHEERS) rassemble 7 établissements. Elle cherche à dynamiser la visibilité et l'attractivité de l'enseignement supérieur sur le territoire havrais. La priorité est l'amélioration du cadre de vie des étudiants en termes de logement (en lien avec AHLOET), de restauration, d'offre sportive ou encore de déplacements urbains.

## **UNION EUROPÉENNE (UE)**

L'Union Européenne est un partenaire incontournable de l'INSA Rouen Normandie. Elle finance différents programmes ayant pour but de favoriser le développement économique et social ainsi que la coopération, l'innovation et l'excellence scientifique. Les principaux programmes en cours sont le FEDER (Fonds européen de développement régional), l'Interreg et Horizon Europe.

✉ [www.europa.eu](http://www.europa.eu)

## **CONSORTIUM EUROPÉEN DES UNIVERSITÉS INNOVANTES (ECIU)**

Le Consortium Européen d'Universités Innovantes est une alliance de 14 établissements d'enseignement supérieur de l'Union Européenne, parmi lesquels le Groupe INSA, qui placent l'innovation et le changement pour la société au cœur de leur mission. Lauréat en 2019 de l'appel à projet "Alliances Européennes" de la Commission Européenne, ECIU University développe la mise en place de l'approche par challenges, tant au niveau de la formation (challenge-based education) que de la recherche (research and innovation).



## **MINISTÈRE ET RECTORAT**

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) est le Ministère de tutelle de l'INSA Rouen Normandie au niveau national. Il met en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'accès aux savoirs et au développement de l'enseignement supérieur. Le ministère est également chargé de conduire la politique de recherche par le biais de 4 leviers : l'orientation, la programmation, la recherche et l'évaluation.

✉ [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

Au niveau régional, le Rectorat fait office de représentant de l'État pour le compte du MESR. Dirigé par la rectrice de la région académique, il dispose de pouvoirs propres et est garant de l'unité et la cohérence de la politique de l'État dans les champs de compétences intéressant la région. Il est ainsi responsable de la totalité du service public de l'éducation sur son territoire. Le recteur d'académie, outre son rôle de représentant du ministre en académie, est également chancelier des universités. À ce titre, il assure le contrôle des établissements de l'académie, la gestion des biens des EPSCP, et la coordination des enseignements supérieurs avec les autres degrés d'enseignement.

✉ <https://www.ac-normandie.fr>

### RÉGION NORMANDIE

La région est une collectivité territoriale dotée d'une assemblée délibérante et d'une assemblée consultative. Elle contribue, entre autres, au financement des universités et des établissements d'enseignement supérieur. En déclinaison du SRDEEI (Schéma régional de l'économie, des entreprises, de l'internationalisation et de l'innovation) et du SRESRI (Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation), la région Normandie soutient les axes de recherche d'excellence et en émergence sur le territoire normand. Pour cela, elle finance des projets de recherche dans le cadre des dispositifs de Normandie Recherche, Normandie Innovation et aussi l'enseignement par Normandie Sup'.

✉ [www.normandie.fr](http://www.normandie.fr)

### MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

La Métropole Rouen Normandie est un EPCI regroupant 71 communes sur une superficie de 664km<sup>2</sup>. Ses compétences s'étendent sur de nombreux domaines (services publics, développement écologique, actions culturelles...) et font notamment écho à la volonté de l'INSA Rouen Normandie en matière de développement économique et d'attractivité du territoire.

✉ [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)

### COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

La Communauté est un EPCI qui regroupe 17 communes sur une superficie de 190,65km<sup>2</sup>. Elle exerce de nombreux services communautaires, notamment autour de thématiques telles que l'aménagement et l'attractivité du territoire, la qualité de vie et la gestion des ressources.

✉ [www.lehavresinemetropole.fr](http://www.lehavresinemetropole.fr)

### HCERES

Le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) est une autorité administrative indépendante chargée des missions suivantes :

- évaluer les établissements d'enseignement supérieur et leurs regroupements ;
- évaluer les unités de recherche ;
- évaluer les formations et diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur ;
- s'assurer de la prise en compte par les établissements de l'ensemble des missions qui leur sont assignées par la loi et leurs statuts ;
- s'assurer de la valorisation des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle ;
- évaluer les programmes d'investissement et les structures privées recevant des fonds publics.

✉ [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

### COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR (CTI)

La CTI est une structure autonome dépendant du MESRI et chargée de l'étude de toute question relative aux formations d'ingénieurs. La commission examine ainsi les demandes d'habilitation à délivrer des titres d'ingénieur et organise l'évaluation périodique de ces formations. Les formations d'ingénieurs peuvent recevoir une habilitation d'une durée maximale de 6 ans renouvelable après une nouvelle évaluation. La CTI délivre également le label EUR-ACE (pour une durée de 5 ans) qui définit les standards européens d'accréditation des formations d'ingénieurs.

✉ [www.cti-commission.fr](http://www.cti-commission.fr)

### En savoir plus

LA CTI accrédite l'ensemble des formations d'ingénieurs de l'INSA Rouen Normandie. Celles-ci ont toutes reçu la durée maximale d'accréditation et bénéficient ainsi d'une reconnaissance européenne avec l'attribution du label EUR-ACE.

### CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DES ÉCOLES FRANÇAISES D'INGÉNIEURS (CDEFI)

La CDEFI est une association représentant l'ensemble des directeurs et directrices d'établissements publics et privés habilités par la CTI à délivrer le titre d'ingénieur. Elle représente ainsi les écoles d'ingénieurs et les universités de technologie auprès de l'État, de l'UE et des organisations internationales. Elle promeut et défend l'intérêt des ingénieurs à tous les niveaux. Auprès des établissements c'est une structure de conseil autour de plusieurs domaines.

✉ [www.cdefi.fr](http://www.cdefi.fr)

## **CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES (CGE)**

La CGE est une association comprenant de grandes écoles, mais aussi des entreprises et autres organismes. Ce cercle de réflexion s'appuie sur l'expertise collective de ses membres pour produire des études et enquêtes faisant office de référence au plan national. Elle assure un rôle de représentation et prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Enfin, la CGE est également un organisme accréditeur de formations pour ses membres.

➲ [www.cge.asso.fr](http://www.cge.asso.fr)

## **FRANCE UNIVERSITÉS**

La CPU est une association rassemblant les dirigeants des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche et a vocation de représenter l'enseignement supérieur dans le débat public en portant sa voix et ses valeurs. Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, elle réagit aux évolutions du monde de l'enseignement supérieur et propose des éléments de transformation. Elle possède également des missions de soutien auprès de ses membres et de promotion de l'enseignement supérieur français et de ses valeurs à travers le monde.

➲ [www.cpu.fr](http://www.cpu.fr)

## **ASSOCIATION DES INGÉNIEUR·E·S INSA NORMANDIE (A2IN)**

L'A2IN est membre de l'association INSA Alumni qui réunit l'ensemble des associations des diplômés des INSA. L'association permet aux élèves diplômés de l'INSA Rouen Normandie de rester en contact et de bénéficier du réseau constitué par les anciens étudiants du groupe en disposant d'un annuaire des membres mais aussi en partageant CV et offres d'emploi. Au-delà de ce partage, l'association veille à maintenir un lien entre les ingénieurs et l'établissement ainsi qu'à promouvoir le diplôme du titre d'ingénieur et l'esprit INSA en France et à l'étranger.

➲ [a2in.insa-alumni.org](http://a2in.insa-alumni.org)

## **NORMANDIE TECH**

Normandie Tech est le pôle d'ingénierie et d'architecture de Normandie Université. Ce groupe vise à promouvoir l'offre de formation en ingénierie sur le territoire et à renforcer la cohérence et l'attractivité. Le pôle conjugue les domaines de spécialité des établissements et met en synergie les cultures de l'innovation et entrepreneuriales afin de renforcer la compétitivité et l'attractivité du territoire normand.

## **LE CENTRE GASTON BERGER**

« Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer » Gaston BERGER, co-fondateur de l'INSA avec le recteur Jean CAPELLE En 1957, Gaston BERGER fondait, avec le recteur Jean CAPELLE, le premier INSA de France à Lyon. Animé par un modèle philosophique d'éducation humaniste de l'ingénieur, il a l'ambition de construire une école destinée à former des ingénieurs capables d'apporter des réponses contemporaines aux enjeux de société. Sous l'impulsion de l'Institut Gaston Berger, vaisseau amiral à l'échelle du Groupe INSA, chaque INSA a créé son Centre Gaston Berger (CGB). Celui de l'INSA Rouen Normandie, créé en 2021, permet à l'INSA Rouen Normandie de promouvoir le modèle social et les valeurs inclusives qui sont les fondements du modèle INSA. Son objectif est d'expérimenter des actions, de développer des compétences de ses futurs diplômés en phase avec une société en mutation et de sensibiliser l'ensemble de la communauté à certaines questions. Le CGB de l'INSA Rouen Normandie est structuré autour d'un comité stratégique et œuvre, grâce à des référents spécialisés, dans les thématiques suivantes : handicap, égalité de genre et lutte contre les VSS, engagement, interculturalités, intégrité scientifique/éthique et déontologie notamment. L'ouverture sociale (via les programmes des Cordées de la réussite et d'HORIZON) est un axe fort permettant par ailleurs de recruter tous les talents en luttant contre l'autocensure et les discriminations sociales. Cette structuration lui permet de déployer des actions nationales ou à l'échelle de son territoire, la Normandie.

## **FONDATION INSA ROUEN NORMANDIE**

la Fondation INSA Rouen Normandie trouve son origine dans la volonté d'accompagner l'INSA Rouen Normandie dans la mise en œuvre, le développement et la diffusion du « modèle INSA ». Ce modèle repose sur le principe de l'ingénieur humaniste : celui qui pense et agit pour la société. Il a été élaboré par Gaston Berger, fondateur de l'INSA. La Fondation INSA Rouen Normandie a pour objet de déployer et de mener des actions d'intérêt général. Ses programmes ont pour but de renforcer l'identité et le rayonnement de l'INSA Rouen Normandie et de mener des projets spécifiques au territoire normand en y associant des entreprises mécènes partageant les mêmes valeurs.

Les actions se structurent autour de 2 orientations principales:

- la diversité et l'inclusion
- la recherche et l'innovation dans le développement durable

**[fondation.insa-rouen.fr](http://fondation.insa-rouen.fr)**

# FORMATION ET RECHERCHE



# **Les départements d'enseignement**

## **PREMIER CYCLE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'INGÉNIEUR·E (STPI)**

*Directeur : Samuel PAILLAT*

Le département STPI propose lors des deux premières années une orientation progressive et réfléchie. Les élèves reçoivent un enseignement qui constitue la base scientifique, technique et humaine permettant de suivre efficacement les enseignements de n'importe quelle spécialité d'ingénieur des INSA.

## **LES HUMANITÉS (HUMA)**

*Directrice : Hanae Maazi*

Plus de 20% des enseignements de la formation INSA sont dédiés aux sciences humaines (Activités physiques et sportives, Communication, Langues, Sciences humaines et sociales et gestion Industrielle) regroupés au sein du département des Humanités. Destiné à encadrer et à animer des groupes d'individus dans un contexte national et international complexe, l'ingénieur·e INSA doit disposer de solides connaissances en Humanités et acquérir des compétences comportementales. Ces enseignements amènent les élèves à appréhender les enjeux économiques, culturels, sociaux et humains de la vie de l'entreprise et à s'ouvrir sur le monde.

## **INFORMATIQUE, SYSTÈMES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (ISIA)**

*Directrice : Géraldine DEL MONDO*

Le département ISIA forme des ingénieurs capables de concevoir, de développer et d'exploiter les systèmes d'information de demain. Les élèves de ce département développent ainsi leurs savoirs et compétences en matière d'ingénierie des données, de gestion de projets informatiques, de systèmes d'information et de systèmes embarqués orientés perception.

**• Spécialité :** Informatique et Technologies de l'Information (ITI)

## **CHIMIE FINE ET INGÉNIERIE (CFI)**

*Directeur : Samuel COUVE BONNAIRE*

Le département CFI forme des ingénieurs chimistes généralistes avec des compétences particulières en matière de chimie fine, de génie des procédés chimiques et de matériaux polymères. L'innovation, la sécurité au travail et l'environnement sont au cœur de leurs préoccupations.

**• Spécialité :** Chimie et génie chimique (CGC)

## **GÉNIE ÉNERGÉTIQUE (GE)**

*Directeur : Bruno RENOU*

Le département GE forme des ingénieurs capables de maîtriser la production et la consommation d'énergie, d'innover et de créer de nouveaux équipements efficaces et respectueux de l'environnement, ainsi que de contribuer au développement des systèmes de propulsion terrestre, aéronautique et spatiale.

**• Spécialités :**

- Génie Énergétique (parcours EP).
- Performance énergétique (Pacours PERF-E) (uniquement en apprentissage) / Génie énergétique.

## **GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTIONS DURABLES (GCCD)**

*Directeur : Élie RIVOALEN*

En convention avec l'Université le Havre Normandie, le département GCCD forme des ingénieurs destinés à travailler dans le domaine du bâtiment, des travaux publics, mais aussi des matériaux et de la construction durable. Les ingénieurs seront ainsi amenés à piloter la conception, la réalisation, l'exploitation, la gestion et la réhabilitation d'ouvrages de construction et d'infrastructures.

Un double cursus ingénieur architecte est aussi proposé aux élèves.

**• Spécialités :**

- Génie civil et urbain
- Performance en génie civil et urbain

## **GÉNIE MATHÉMATIQUE (GM)**

*Directrice par intérim : Hasnaa ZIDANI*

Le département GM dispense des enseignements approfondis en mathématiques et en informatique. Ces ingénieurs développent des compétences en modélisation scientifique, productique, analyse de données ainsi que dans tous les domaines de l'informatique.

**• Spécialités :** Mathématiques appliquées.

## **MAÎTRISE DES RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX (MRIE)**

*Directrice par intérim : Lamiae VERNIERES*

Le département MRIE forme des ingénieurs généralistes spécialisés dans l'évacuation et la maîtrise des risques. Ils interviennent à tous les niveaux de la problématique du risque, management de la sécurité, prévention, gestion accidentelle et post-accidentelle. Ils assurent l'intégration totale des différents aspects de la sécurité au sein de l'entreprise.

**• Spécialités**

- Génie des procédés et gestion des risques (GPGR) .
- Performance en innovation et sécurité des procédés (PERF-ISP) (uniquement en apprentissage) / Génie des procédés.

## MÉCANIQUE (MÉCA)

Directeur par intérim : Fabrice BARBE

Le département Mécanique forme des ingénieurs mécaniciens polyvalents et intervenant à tous les niveaux du processus industriel : conception, choix des matériaux, mise en œuvre, fabrication et maintenance. Ils maîtrisent aussi bien la modélisation et l'optimisation que l'élaboration du produit ou de nouveaux matériaux.

### • Spécialités

- Mécanique.
- Performance industrielle et innovation (PERF-II) (uniquement en apprentissage) / Génie industriel.

## Les formations

La formation d'ingénieurs INSA Rouen Normandie s'inscrit dans le cadre de la création de l'espace européen de formation avec la norme LMD (Licence – Master – Doctorat). Les étudiants peuvent intégrer l'établissement du niveau bac au niveau bac +4 s'ils justifient des diplômes requis. Le cursus permettant d'accéder au diplôme d'ingénieur INSA Rouen Normandie a une durée de 5 ans, pendant laquelle une expérience à l'international est obligatoire.

### PREMIER CYCLE INGÉNIEUR·E

Le premier cycle de l'INSA Rouen Normandie est nommé STPI et s'adresse aux étudiants post-bac pour un cursus de 5 ans. À l'issue des 3 premiers semestres de tronc commun, les élèves se préorientent vers deux spécialités de leur choix. Une fois le 4e semestre achevé, les étudiants doivent alors se fixer sur l'une des spécialités proposées par l'institut. L'affectation est faite par un jury ce n'est pas l'étudiant qui décide complètement

## SECTION INTERNATIONALE BILINGUE

(GLOBALINSA)

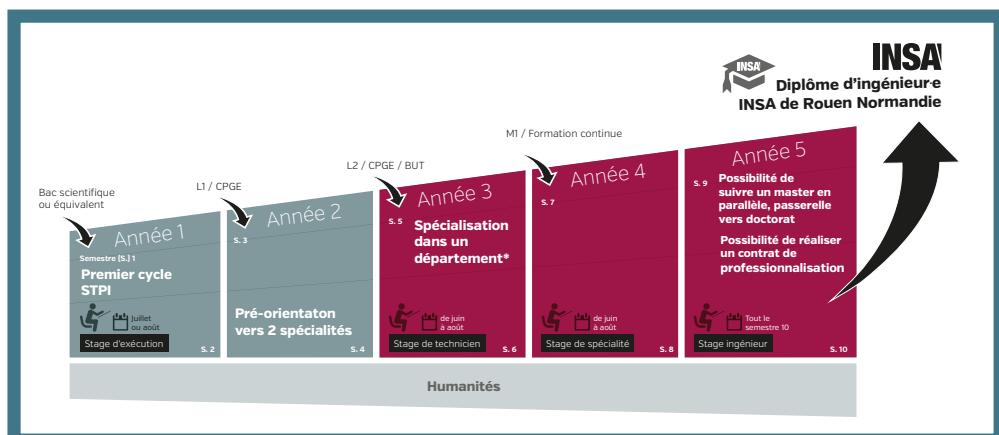
Le département de premier cycle propose une section internationale bilingue, qui regroupe pour moitié des élèves français et pour moitié des élèves étrangers d'origine non francophone. Filière disponible lors des trois premiers semestres de formation, cette section dispense la moitié de la formation en langue anglaise. Le programme scientifique et les structures pédagogiques de cette section sont les mêmes que pour la formation classique mais avec une mise en œuvre spécifique.

### CYCLE INGÉNIEUR·E

Suite à la fin du premier cycle, les 6 derniers semestres du cursus des élèves sont consacrés à leur spécialisation. Ces 3 dernières années mènent les étudiants au grade de Master par l'obtention du titre d'ingénieur diplômé de l'INSA de Rouen, habilité par la CTI.

### LES DOUBLES DIPLÔMES

Dans l'optique de développer son internationalisation, l'INSA Rouen Normandie a mis en place la possibilité pour les élèves de suivre un cursus bi-diplômant. Fruit d'une convention spécifique entre l'INSA et un institut partenaire, le double-diplôme fait suite à un cursus long dans un autre pays. À l'issue de sa formation l'étudiant se voit délivrer deux diplômes nationaux, un de l'INSA Rouen Normandie et un de l'université partenaire.



## **SECTIONS THÉMATIQUES**

Dépendant du département des Humanités, les filières à thèmes offrent la possibilité aux étudiants de poursuivre leur pratique culturelle ou sportive durant leurs études. Ces sections permettent la mise en place d'aménagements d'emploi du temps, de suivis spécifiques ou bien d'ateliers supplémentaires pour les élèves. Certaines de ces filières sont également accessibles afin de découvrir de nouvelles pratiques.

On y retrouve plusieurs sections :

- Section danse-études (SDE).
- Section image-études (SIE).
- Section musique-études (SME).
- Section sport-études (SSE).
- Section théâtre-études (STE).

## **MASTERS RECHERCHE**

Les masters recherche permettent d'initier les étudiants à la recherche en vue d'une préparation au doctorat. Ces formations sont accessibles en 2 ans après une licence ou en 1 an après un master, diplôme d'ingénieur ou un bac +4 (2e année de master). Certains parcours de M2 de ces masters sont accessibles aux élèves en parallèle de leur 5e année de cycle ingénieur.

- Master Chimie :

Parcours chimie organique des molécules pour le vivant.

Parcours polymères et surfaces.

Parcours analyse et spectrochimie.

Parcours EUR Chem.

- Master Énergie : Parcours FIRST - Fluids-Transfer-Optics).

- Master Génie civil.

- Master Ingénierie de conception : Parcours Mécanique des Matériaux, Parcours Fiabilité Mécanique et Optimisation

- Master Ingénierie des systèmes complexes : Parcours systèmes électroniques embarqués. Parcours systèmes d'information.

- Master Mathématiques et applications.

- Master Sciences et ingénierie des données.



# L'alternance

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

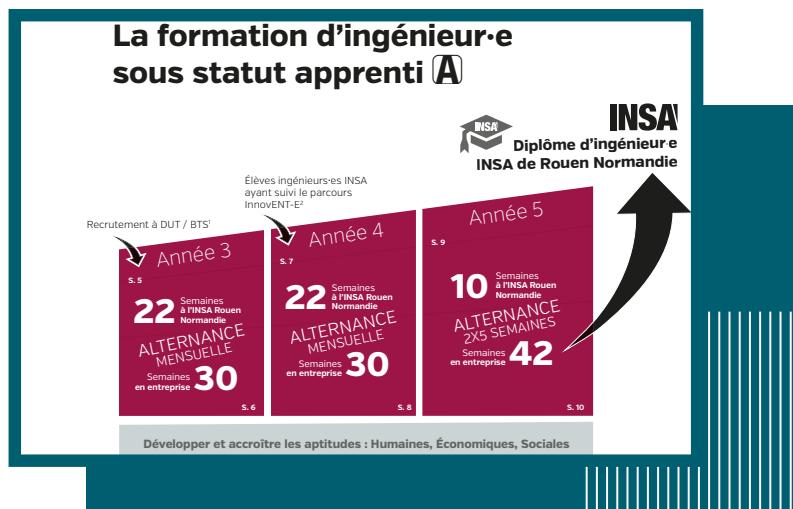
L'INSA Rouen Normandie propose aux élèves ingénieurs de suivre certains cursus en alternance. L'INSA Rouen Normandie dispose de son propre CFA : il est partie intégrante de l'école et entièrement dédié au développement et au déploiement des formations par apprentissage. Les étudiants peuvent réaliser leur formation ingénieur sous le statut d'apprenti parmi les 4 spécialités suivantes :

- Performance énergétique (PERF-E).
- Performance industrielle et innovation (PERF-II).
- Performance en innovation et sécurité des procédés (PERF-ISP).
- Performance en Ingénieur Informatique Industrielle, en convention avec l'ITII.
- Performance en Génie Civil et Urbain

Les apprentis alternent alors les périodes en entreprise et au sein de l'école, sur un rythme mensuel lors des deux premières années, puis sur un rythme adapté lors de la dernière année. Le jeune dispose d'un contrat de travail et d'une rémunération. Il acquiert de l'expérience en entreprise pendant son alternance.

L'alternance est accessible en formation continue par le biais du contrat de professionnalisation. Ce dispositif s'adresse aux élèves ingénieurs lors de leur dernière année de formation. Les 7 spécialités sont éligibles à ce type de contrat.

Le dispositif d'alternance permet aux étudiants d'être salarié d'une entreprise, mais également d'acquérir une réelle expérience professionnelle par l'immersion régulière en entreprise.



## La formation continue

L'INSA Rouen Normandie, à travers sa Direction des relations entreprises (DRE), a pour mission la formation continue des ingénieurs et des techniciens en activité. Plusieurs dispositifs sont proposés : formation continue diplômante (Fontanet) : formations longues accessibles dans chacune des spécialités de formation de l'établissement ;

- formation continue actualisante : stages courts intra-entreprise ou participation en formation continue à des modules d'enseignement du cycle d'ingénieur ;
- la Validation des acquis de l'expérience (VAE) : permet d'obtenir totalement ou partiellement un diplôme grâce à la reconnaissance de l'expérience professionnelle et/ou extra-professionnelle.

## La recherche

L'INSA Rouen Normandie est un acteur majeur de la recherche au niveau régional. L'institut compte 8 laboratoires dont la plupart sont sous responsabilité conjointe de plusieurs établissements publics (Universités de Rouen Normandie, du Havre Normandie, CNRS). La recherche se structure autour des mêmes thématiques que les départements de formation. La Direction de la recherche (DR) anime et assure le suivi des politiques de recherche de l'INSA. Elle coordonne notamment la recherche et la formation doctorale, la recherche partenariale et la valorisation. L'établissement dispose de deux centres d'études et de recherches pour les entreprises.

L'INSA Rouen Normandie participe à deux Labex (Laboratoire d'excellence) via ses laboratoires CARMEN, CORIA et GPM :

- le Labex Energy materials and clean combustion centre (EMC3) ;
- le Labex Synthèse organique des molécules du vivant (Synorg).

L'établissement est engagé dans 5 structures de recherche fédératives reconnues par le CNRS :

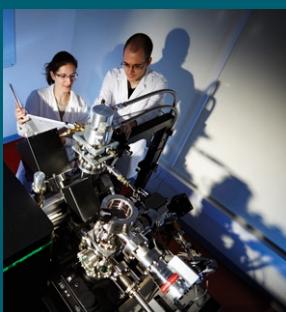
- l'Institut de recherche sur les matériaux avancés (IRMA) ;
- l'Institut normand de chimie moléculaire, médicinale et macromoléculaire (INC3M) ;
- Énergie, propulsion, environnement (EPE) ;
- Normandie Mathématiques ;
- Normastic.

L'école participe à deux instituts Carnot :

- l'Institut Carnot Énergie et systèmes de propulsion (ESP) ;

- l'Institut Carnot I2C (Innovation Chimie Carnot).

Ce label Carnot est attribué par le ministère aux structures de recherche publiques qui ont vocation à développer la recherche partenariale.



Enfin l'établissement s'est doté de INSA Tech, un dispositif qui vise à dynamiser les relations partenariales entre les acteurs du monde socio-économique et les laboratoires / plateformes techniques de l'INSA. Il a pour but de promouvoir les savoir-faire techniques et technologiques auprès de l'écosystème industriel.

## Éthique de la recherche et intégrité scientifique

L'INSA Rouen Normandie dispose d'une charte de l'éthique de la recherche et de l'intégrité scientifique. Ce document vise à mettre en place des pratiques scientifiques transparentes et responsables, fondées sur le respect des valeurs et des principes fondamentaux de l'intégrité scientifique et de la déontologie. Il permettra ainsi aux chercheurs de partager une volonté commune de recherche de qualité centrée sur des valeurs fondamentales. Les valeurs et principes défendus dans cette charte sont en adéquation avec les principes de la labellisation européenne HRS4R et prennent place dans le cadre posé par le programme européen Horizon Europe. Ses objectifs sont :

- promouvoir les valeurs fondamentales d'éthique et d'intégrité en recherche scientifique, dans le respect des normes juridiques, des usages et des pratiques professionnelles en vigueur ;
- maintenir la confiance des tiers vis-à-vis de la recherche scientifique, par une attitude de responsabilité individuelle et collective ;
- prévenir les situations potentielles de risques de manquements à l'intégrité en recherche scientifique ;

conduire à la mise en place d'une procédure interne afin de traiter les cas de manquement à l'intégrité scientifique, efficace, équitable, objective et dans le respect des droits fondamentaux de toutes les parties concernées.

La charte éthique de la recherche et intégrité scientifique est consultable sur le site intranet. L'établissement dispose d'un référent pour l'intégrité scientifique et l'éthique (voir contacts dans les annexes).

## Label HRS4R

L'INSA Rouen Normandie a obtenu le label "HR Excellence in Research" par la Commission Européenne dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie des ressources humaines pour les chercheurs (HRS4R). Ainsi, l'INSA s'engage à améliorer ses pratiques de ressources humaines en respectant la charte et le code élaborés par l'Union Européenne. [Espace internet](#)

# Les laboratoires



## Systèmes d'information, modélisation mathématique et simulation, numérique

### LABORATOIRE D'INFORMATIQUE, DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION ET DES SYSTÈMES (LITIS)

*Directeur : Laurent HEUTTE*

Le LITIS est une Unité de Recherche (UR 4108) Université de Rouen Normandie, Université du Havre Normandie et INSA Rouen Normandie. Il est membre de l'école doctorale MIIS et du Pôle Normand « Sciences du Numérique ». Le LITIS est également partenaire de la fédération CNRS de recherche Normastic. Le laboratoire axe ses recherches autour des thématiques suivantes :

- apprentissage automatique ;
- systèmes multi-agents ;
- systèmes embarqués et véhicule intelligent ;
- combinatoire et algorithme ;
- analyse des images médicales ; traitement de l'information en biologie santé ;
- systèmes complexes.

✉ [www.litislab.fr](http://www.litislab.fr)

### LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUE DE L'INSA ROUEN NORMANDIE (LMI)

*Directeur : Nicolas FORCADEL*

Le Laboratoire de Mathématique de l'INSA Rouen Normandie est une Unité de Recherche (UR 3226). Il est intégré à l'École Doctorale MIIS et au Pôle Normand « Sciences du Numérique ». Le LMI est membre de la Fédération de Recherche CNRS Normandie Mathématiques. Le laboratoire axe ses recherches autour des thématiques suivantes :

- approximation, analyse numérique et CAO ;
- modélisation, EDP, homogénéisation ;
- optimisation, contrôle optimal, théorie du contrôle et recherche opérationnelle ;
- imagerie : segmentation, recalage, applications en médecine et géophysique, industrie du futur ;
- calcul scientifique, simulation numérique, HPC ;
- probabilités et statistiques.

✉ [lmi.insa-rouen.fr](http://lmi.insa-rouen.fr)

## Énergies, propulsion, mécanique, matériaux, génie civil, constructions durables

### COMPLEXE DE RECHERCHE INTERPROFESSIONNEL EN AÉROTHERMOCHIMIE (CORIA)

*Directrice : Armelle CESSOU*

Le CORIA est une Unité mixte de recherche (UMR 6614) CNRS, Université de Rouen Normandie et INSA Rouen Normandie. Il est membre de l'École Doctorale PSIME et de la Fédération de Recherche CNRS énergie, propulsion et environnement. Le label Carnot (Carnot-ESP) matérialise la dynamique de sa recherche partenariale avec de nombreux industriels. Le Labex EMC3 auquel le CORIA participe démontre quant à lui l'excellence de sa recherche. Le laboratoire axe ses recherches autour des thématiques suivantes :

- écoulements réactifs, combustion ;
- modélisation et simulation numérique avancée, HPC ;
- écoulements turbulents, supersoniques ;
- physico-chimie des plasmas ;
- métrologie laser ;
- sprays et écoulements diphasiques.

✉ [www.coria.fr](http://www.coria.fr)

### GROUPE DE PHYSIQUE DES MATÉRIAUX (GPM)

*Directeur : Xavier SAUVAGE*

Le GPM est une Unité mixte de recherche (UMR 6634) CNRS, Université de Rouen Normandie et INSA Rouen Normandie. Ce laboratoire appartient à l'école doctorale PSIME et est membre de la Fédération de recherche CNRS IRMA. Il est aussi membre du Carnot ESP. Le laboratoire axe ses recherches autour des thématiques suivantes :

- instrumentation scientifique ;
- sciences et mécanique des matériaux ;
- nanostructures pour les nanosciences et nanotechnologies ;
- systèmes désordonnés et polymères ;
- nanoparticules et environnement.

✉ [gpm.univ-rouen.fr](http://gpm.univ-rouen.fr)

## **LABORATOIRE DE MÉCANIQUE DE NORMANDIE**

**(LMN)**

**Directeur : Olivier BAREILLE**

Le LMN est une Unité de Recherche (UR 3828). Il appartient à l'École Doctorale PSIME et Pôles normands « Energies, Propulsion, Matière, Matériaux » et « Continuum Terre-Mer ». Le laboratoire axe ses recherches autour des thématiques suivantes :

- risques ;
- incertitudes, variabilité ;
- mécanique probabiliste, fiabilité.

**➲ <http://lmn.insa-rouen.fr>**

## **Chimie, santé, génie des procédés, éco-logie industrielle**

### **INSTITUT DE CHIMIE ANALYTIQUE ET RÉACTIVITÉ MOLÉCULAIRE EN NORMANDIE (CARMEN)**

**Directeur : Julien LEGROS**

Le COBRA est une Unité mixte de recherche (UMR 6014) Université de Rouen Normandie, INSA Rouen Normandie et CNRS. Il appartient à l'école doctorale Normande de Chimie et Pôle normand « Chimie et Biologie appliquées à la Santé et au Bien-Être ». Le COBRA est moteur au sein du Labex SynOrg et de l'institut Carnot tremplin I2C, ce qui témoigne de l'excellence de sa recherche. Le laboratoire axe ses recherches autour des thématiques suivantes :

- chimie analytique ;
- chimie bio-organique ;
- synthèse de biomolécules fluorées ;
- méthodologies exploratoires pour la synthèse organique et organométallique ;
- hétérocycles.



**➲ [www.lab-cobra.fr](http://www.lab-cobra.fr)**

## **POLYMÈRES BIOPOLYMÈRES SURFACES (PBS)**

**Directeur : Pascal COSETTE**

Le PBS est Une unité mixte de recherche (UMR 6270) Université de Rouen Normandie, INSA Rouen Normandie et CNRS. Ce laboratoire appartient à l'école doctorale Normande de Chimie et au Pôle « Chimie et Biologie appliquées à la Santé et au Bien-Être ». Le laboratoire axe ses recherches autour des thématiques suivantes :

- polymères hautes performances ;
- polymères dits adaptatifs ou intelligents ;
- polymères biosourcés.

**➲ [pbs.univ-rouen.fr](http://pbs.univ-rouen.fr)**

## **LABORATOIRE DE SÉCURITÉ DES PROCÉDÉS CHIMIQUES (LSPC)**

**Directeur : Alain LEDOUX**

Le LSPC est une Unité de Recherche (UR 4704) INSA Rouen Normandie et Université de Rouen Normandie. Il est adossé à trois formations d'ingénieurs, deux formations d'IUT, deux masters de l'INSA Rouen Normandie et de l'Université de Rouen Normandie. Il est rattaché à l'école doctorale PSIME. Le laboratoire axe ses recherches autour des thématiques suivantes :

- sécurité des procédés ;
- valorisation de la biomasse et chimie verte ;
- captage et valorisation du CO<sub>2</sub> ;
- procédés sous micro-ondes.

**➲ [lspc.insa-rouen.fr](http://lspc.insa-rouen.fr)**

# **Centres d'études et de recherches technologiques**

La recherche à l'INSA Rouen Normandie a ainsi permis la création de deux Centres d'études et de recherche technologiques et industrielles (CERTI) et d'un Centre d'innovation et d'expertise en mécanique, matériaux et énergie (CIEMME). Ces centres sont au service des entreprises et apportent notamment à leurs clients une expertise appuyée sur les compétences des formations d'ingénieurs et des laboratoires de recherche.

## **CERTI SÉCURITÉ DES PROCÉDÉS, ENVIRONNEMENT ET ANALYSES (CERTI SPEA)**

*Responsable : Jean-Pierre HÉBERT*

Le CERTI SPEA propose des activités de prestations, de transfert technologique et de formation professionnelle sur les thèmes suivants :

- procédés chimiques : conception et optimisation des procédés chimiques avec, en particulier l'amélioration de la sécurité et la réduction des impacts de l'activité industrielle sur l'environnement ;
- analyses chimiques : identification et dosage de substances chimiques, transfert de méthodes analytiques ;
- matériaux polymères : caractérisation de polymères (propriétés physicochimiques, vieillissement, essai de fatigue...) ;
- le centre peut aussi mettre en œuvre des compétences en synthèse organique, détermination de cinétique réactionnelle, corrosion...

✉ [www.insa-rouen.fr/certi-spea](http://www.insa-rouen.fr/certi-spea)

## **Les instituts Carnot**

### **INSTITUT CARNOT ÉNERGIE ET SYSTÈMES DE PROPULSION (ESP)**

*Président : Frédéric DIONNET*

Acteur majeur de la recherche à finalité industrielle sur ses thématiques, l'institut Carnot ESP accompagne ses partenaires dans leurs travaux de R&D en proposant une compétence intégrée qui tire sa richesse de la complémentarité et de l'interdisciplinarité de ses laboratoires. L'IC ESP se compose de 7 laboratoires dont le CORIA et le GPM rattachés à l'INSA Rouen Normandie. Les équipes de l'institut s'investissent de manière coordonnée sur les problématiques liées à la production d'énergie, son utilisation rationnelle dans les systèmes et le développement des systèmes énergétiques et de propulsion en particulier.

✉ [carnot-esp.fr](http://carnot-esp.fr)

### **INSTITUT CARNOT INNOVATION, CHIMIE CARNOT (I2C)**

*Directeur : Vincent LEVACHER*

Fort de son expertise en synthèse, analyse et formulation, I2C se positionne sur cette chaîne de valeur de la filière chimie, comme partenaire privilégié pour accompagner l'innovation dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique et chimie fine, agroalimentaire, cosmétique, de l'énergie et de l'environnement. L'I2C se compose de 8 laboratoires, dont le COBRA et le PBS rattachés à l'INSA Rouen Normandie.

✉ [i2c.normandie-univ.fr](http://i2c.normandie-univ.fr)

## **INSA Rouen Tech**

Le dispositif INSA Rouen Tech vise à dynamiser les relations partenariales entre les acteurs du monde socio-économique et les laboratoires / plateformes techniques de l'INSA. Il a pour but de promouvoir les savoir-faire techniques et technologiques auprès de l'écosystème industriel par la mise en place de différents formats comme les prestations ou les collaborations de Recherche.

## **Les appels à projets**

Dans le cadre de sa politique scientifique, l'INSA Rouen Normandie propose chaque année divers Appels à projets (AAP) en interne, à destination de ses Enseignants-chercheurs (EC) :

- possibilité d'utiliser le programme Erasmus + pour réaliser une mobilité d'enseignement ou de formation ou de recevoir un enseignant ou un personnel dans l'établissement. les demandes se font au fil de l'eau, sur l'année académique.
- Mobilité entrante / Professeurs invités : accueil d'EC et de chercheurs étrangers.
- Délégation et/ou CRCT et/ou mobilité sortante : les EC sont incités à séjourner dans des universités étrangères prestigieuses sur des thématiques en cohérence avec la politique scientifique ou porteuses de projets émergents.
- Subvention colloque : aide financière aux EC pour l'organisation de leurs colloques.
- BQR / Préciput : aide aux projets concernant les Jeunes équipes (JE).
- Décharge jeunes EC recrutés : décharge de service pour tous les maîtres de conférence recrutés chaque année.

L'institut participe également à plusieurs projets cofinancés par plusieurs structures. Ces projets gé-

néralement collaboratifs impliquent des partenaires régionaux, nationaux ou internationaux. On peut citer parmi ceux-ci :

#### Horizon Europe :

- PACEMCAT (Horizon Europe – Action MSCA Staff Exchange) / CARMEN : Photoanodes optimisées par des catalyseurs rentables pour sécuriser l'hydrogène solaire du futur.
- BAGINTEL : (Horizon Europe) / LMN : Système intelligent pour améliorer l'efficacité et l'efficience du contrôle douanier des bagages des passagers en provenance des vols internationaux.

#### ANR :

- ADAV / LITIS : Fusion de données multimodale adaptative pour la détection d'objets dans des conditions météorologiques défavorables pour véhicules autonomes
- FLUORAAC / CARMEN : Les aminoacides fluorés : de la synthèse à l'incorporation dans des structures peptidiques pour des applications biologiques
- OASIS / CORIA : Écoulements réactifs d'hydrogène interagissant avec des parois
- eGOLD / CARMEN : Nouveaux processus catalysés à l'or par voie électrochimique
- FAMOUS / LITIS : Apprentissage Multimodal Equitable
- INARI / LITIS : vIsion multimodale pour une NAVigation et une commande Robuste de véhicule autonome
- RID-LHOC / LSPC : Etude et conception de réacteurs pour le stockage de l'hydrogène dans les LOHC
- RAIMO (Chaire ANR) / LITIS : Vers une intelligence artificielle sûre pour la mobilité
- COLIBRI (Chaire industrielle ANR) / CARMEN

#### Région Normandie / FEDER :

- COPTI (Région - RIN Chaire d'excellence 2020) / LMI : Chaire sur le Contrôle OPTimal pour la modélisation mathématique et simulation numérique appliquées à l'environnement, le transport et le traitement d'images.
- GREFORGAT (Région - Emergent) / CARMEN : Greffage d'organocatalyseurs sur des électrodes carbonées : Vers des réactions électrochimiques plus propres.
- EPCRED (Région - Emergent) / CARMEN : Ouverture Réductive d'Époxydespar ElectroPhotoChimie
- TEMP RENADIAG (Région - Plateforme et Infrastructures de Recherche) / CORIA
- METRIC BOOSTER (Région - Label D'excellence) / CORIA
- ZIRCO\_PHOTO\_COP (Région-FEDER - Tremplin) / CARMEN: New prospects in photocatalysis, copper and zirconium based complexes for new and sustainable transformations

- DRACCAR : (Région - FEDER) / LMN : Development of offshore Research plateforme to Access phyciCal and biologiCal parAmeters for offshore Renewable energy

- Plateforme Fabrication Additive Normande Polymères (Région - FEDER) / GPM
- Scale OP : (Région - FEDER - BPI France) / LMI-CORIA: accroître les capacités de R&D sur l'éolien via le développement d'outils académiques chez des industriels pour le développement et la conception de nouvelles fermes d'éoliennes

Métropole Rouen Normandie

- PVAC Plateforme Robotique / LITIS : Plateforme Robotique pour la mobilité intelligente

## Les formations et écoles doctorales

Point d'aboutissement des études supérieures, le doctorat correspond à un niveau bac +8. Pour obtenir ce grade, les étudiants doivent rédiger une thèse sur un sujet original et apportant une réflexion nouvelle dans un domaine. La réalisation de cette thèse se fait sous le contrôle d'un directeur de thèse (enseignant-chercheur ou chercheur habilité à diriger des recherches), dont le rôle est de valider le sujet et les évolutions de la thèse afin de guider l'étudiant dans sa réflexion.

L'INSA Rouen Normandie est aujourd'hui présent au sein de trois écoles doctorales normandes :

- École doctorale Normande de Chimie.
- École doctorale MIIS (Mathématiques, information, ingénierie des systèmes).
- École doctorale PSIME (Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie).

L'objectif de ces écoles doctorales est de former des docteurs capables de mener des projets scientifiques de haut niveau dans leurs domaines respectifs. Les doctorants sont ainsi amenés à préparer leur thèse au sein des unités de recherche normandes, dont les 8 laboratoires de l'INSA Rouen Normandie font partie.

La politique de réseau mise en place dans le Groupe INSA permet également l'accueil de doctorants étrangers :

- Accueil d'étudiants chinois, dans le cadre d'un partenariat avec le CSC (China scholarship council) et le réseau des universités de technologies.
- Accueil d'étudiants de République Dominicaine, via le programme CALIOPE.
- Réalisation de thèses en cotutelle avec de nombreux autres pays.

## **Les investissements d'avenir**

L'établissement participe également au Programme « investissements d'avenir » (PIA). L'INSA Rouen Normandie, en collaboration avec ses partenaires, a remporté plusieurs de ces appels à projets et est aujourd'hui partie prenante dans plusieurs de ces initiatives.

### **LE EQUIPEX GENESIS (GROUPE D'ÉTUDES ET DE NANOANALYSES DES EFFETS D'IRRADIATION)**

L'Équipex (Équipement d'excellence) GENESIS est un projet initié par le laboratoire GPM et porté par l'Université Rouen Normandie. Ainsi, GENESIS est une plateforme instrumentale pour la caractérisation des matériaux à très fine échelle. Ses travaux portent sur l'analyse et la compréhension des effets d'irradiation et le vieillissement des matériaux des installations nucléaires actuelles et futures.

**genesis.univ-rouen.fr**

### **LE LABEX EMC3 (ENERGY MATERIALS & CLEAN COMBUSTION CENTER)**

Le Labex EMC3 fédère 7 unités mixtes normandes de recherche en chimie, matériaux et énergie. Ses activités portent principalement sur les matériaux pour la récupération d'énergie, la sûreté des installations nucléaires, le développement de nouveaux matériaux par des méthodes éco-compatibles, ainsi que l'amélioration du carburant, de la combustion, de la dépollution des gaz d'échappement et la récupération de l'énergie thermique.

**labex-emc3.fr**

### **LE LABEX SYNORG (SYNTHÈSE ORGANIQUE DES MOLÉCULES DU VIVANT)**

Porté par la ComUe, le Labex SynOrg est aujourd'hui le plus grand ensemble de laboratoires français de synthèse organique. Ses travaux ouvrent la voie à la découverte et à la synthèse de nouveaux composés pharmacologiquement actifs. L'activité de recherche du Labex SynOrg s'articule autour de 4 axes principaux, l'hétérochimie, la glycochimie, la chimie médiée par les métaux et les hétérocycles.

**labex-synorg.fr**

### **L'IDEFI CONNECT-IO**

L'IDEFI (Initiative d'excellence en formations innovantes) Connect-IO est une offre de formation associant le Groupe INSA ET OpenClassrooms, première plateforme francophone d'e-éducation. Composée de MOOC (Massive open online course) et de SPOC

(Small private online course), ces formations s'articulent autour de la thématique des objets et systèmes connectés. Adressés aux étudiants en sciences et technologies ainsi qu'aux salariés en formation continue, ces modules sont destinés à intégrer la formation des ingénieurs INSA comme alternative aux modules de formation traditionnels.

### **LE TIGA (TERRITOIRE D'INNOVATION - GRANDE AMBITION) ROUEN NORMANDIE**

Le TIGA Rouen Normandie « Mobilité intelligente pour tous – pour un système intégré de mobilité multimodale et décarbonée » est un projet ayant pour ambition de transformer la façon de se déplacer au sein de la métropole. L'initiative s'inscrit dans une large dynamique partenariale avec les acteurs du territoire : entreprises, acteurs de la recherche, pôles de compétitivité et collectivités territoriales. Le projet s'articule ainsi autour de deux axes principaux, le développement de nouveaux outils opérationnels pour l'intermodalité et la mobilité multimodale et la réduction de l'impact environnemental et physique de la mobilité.

# FONCTIONNEMENT DE L'INSA ROUEN NORMANDIE



## Les missions

L'INSA Rouen Normandie est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. L'école est administrée par un Conseil d'administration (CA) assisté d'un Conseil scientifique (CS) et d'un Conseil des études (CE).

La Direction générale (DG) de l'établissement réunit, sous l'autorité du directeur de l'institut :

- Cinq directions en charge du pilotage de l'établissement :
  - la Direction générale des services (DGS),
  - la Direction des formations et de la vie étudiante (DFVE),
  - la Direction de la recherche (DR),
  - la Direction des relations entreprises (DRE),
  - la Direction des relations internationales (DRI).

- Des services d'appui :
  - le centre de documentation,
  - le service communication,
  - le service culture et vie étudiante.

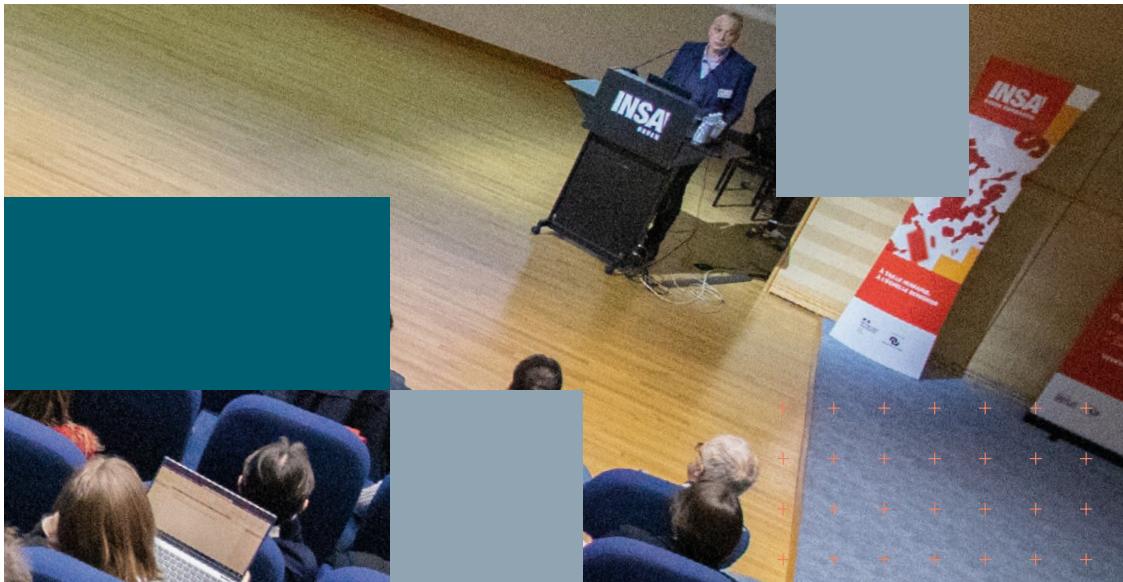
- Une mission qualité.

- Un agent comptable.

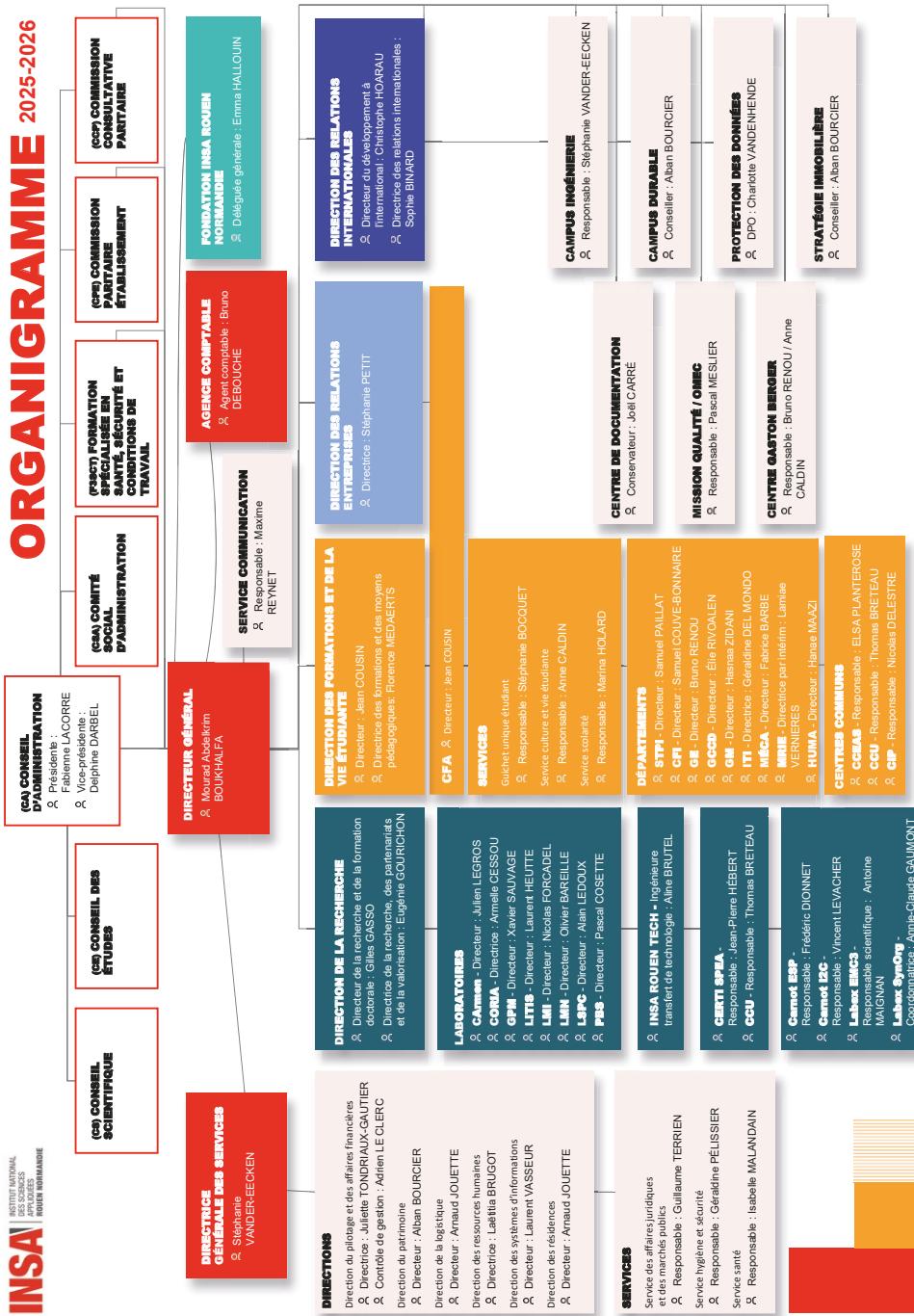
- Des chargés de mission, conseillers, correspondants et référents

- campus durable,
- délégué à la protection des données,
- handicap étudiant,
- handicap personnel,
- hygiène et sécurité,
- intégrité scientifique et éthique,
- numérique,
- observatoire des métiers,
- égalité de genre,
- prospection internationale,

- responsable de la sécurité des systèmes d'information,
- sécurité défense,
- stratégie immobilière,
- violences sexistes et sexuelles.
- Personne responsable de l'accès aux documents administratifs
- Référent laïcité
- Référent déontologue
- Référent entrepreneuriat étudiant



**ORGANIGRAMME** 2025-26



# Direction générale

## LA DIRECTION

**Directeur : Mourad BOUKHALFA**

Le directeur assure la direction et la gestion de l'établissement dans le cadre des orientations définies par le CA. Il est chargé de mettre en œuvre les grandes orientations stratégiques de l'établissement. En tant qu'ordonnateur des dépenses et recettes, il établit le budget en collaboration avec la direction générale des services et le directeur des affaires financières, en sa qualité d'agent comptable. Le directeur est responsable du bon fonctionnement de l'établissement et représente celui-ci en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il préside également le comité de direction, le conseil scientifique, le conseil des études, le jury d'attribution des diplômes de l'INSA Rouen Normandie et prépare et exécute les délibérations du CA.

## LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)

**Directrice : Stéphanie VANDER EECKEN**

La direction générale des services participe à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique d'établissement, veille à son application et synthétise les données juridiques nécessaires à sa mise en place. Elle a en charge la gestion de l'établissement dans les domaines du management et des ressources humaines, du patrimoine, de l'hygiène, de la sécurité et de la logistique. À ce titre elle a en responsabilité la coordination, la modernisation des services administratifs et techniques et l'encadrement des personnels qui les composent.

## LA DIRECTION DES FORMATIONS ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (DFVE)

**Directeur : Jean COUSIN**

**Directrice des formations et des moyens pédagogiques : Florence MEDAERTS**

La DFVE est en charge de la supervision et de la coordination des formations à l'INSA Rouen Normandie. Elle prépare les dossiers d'habilitation des formations, gère leur budget, anime le comité des formations et définit avec les directeurs de départements la politique de formation soumise au CA et au CE. Elle gère également la vie étudiante et son budget. Le Guichet unique étudiante (GUVE), le service de la scolarité, le Centre d'Innovation Pédagogique (CIP) et le service culture et vie étudiante sont sous la responsabilité de cette direction. Enfin, la direction est chargée de coordonner la politique de recrutement des élèves ingénieurs. Chaque département de formation possède également sa propre direction, dépendant de la DFVE.

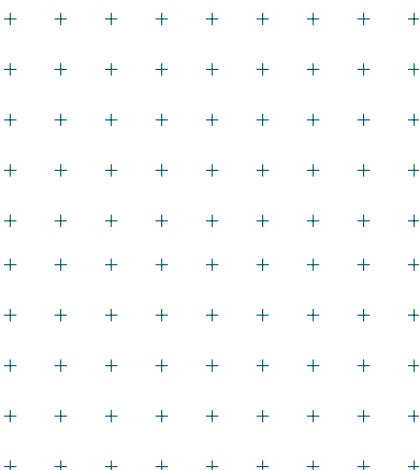
## LA DIRECTION DE LA RECHERCHE (DR)

**Directeur de la recherche et de la formation doctorale : Gilles GASSO**

**Directrice de la recherche, des partenariats et de la valorisation : Eugénie GOURICHON**

La DR veille à la mise en application de la politique de recherche et de valorisation de l'établissement ainsi qu'au respect des objectifs fixés. Elle veille à la qualité scientifique des travaux et à la cohérence de la recherche au sein de l'institut via les huit laboratoires de recherche pour lesquels l'INSA est tutelle, les fédérations de recherche, les Labex, instituts Carnot et les écoles doctorales. La direction est en charge de l'attribution des moyens et des dotations spécifiques liées aux activités de recherche. La DR travaille en liens étroits avec les autres tutelles (CNRS, Université de Rouen Normandie, Université du Havre Normandie) ainsi qu'avec la ComUe Normandie Université.

Ses missions comprennent l'ingénierie de projets (subventions nationales et européennes), la formation doctorale, la recherche partenariale et la détection et l'accompagnement de projets valorisables. Elle est également en charge de la promotion des compétences et savoir-faire auprès des acteurs économiques et la gestion de programme nationaux et européens. La DR s'inscrit dans une démarche de protection intellectuelle (confidentialité, cahier de laboratoire, etc.) afin de garantir au mieux les intérêts scientifiques de l'INSA. Enfin, la direction de la recherche est en charge de la formation des doctarrants et du développement des masters-recherche.



## LA DIRECTION DES RELATIONS ENTREPRISES

### (DRE)

*Directrice : Stéphanie PETIT*

La DRE est une direction opérationnelle dont le périmètre d'action se situe autour de 5 grands axes :

- l'entreprise : mise en relation entre les entreprises et les étudiants en particulier APP (Approche par projet) et ADM (Approche des métiers) (STPI2), InsaJob (4A), Forums entreprises, offres alternance et emploi / Participation à l'organisation des comités orientation métier / Gestion de la plateforme career center Jobteaser
- les alumni : interface entre les diplômés, l'IA2IN, les départements et les étudiants : différents dispositifs et Journée des Métiers
- Centre de formation d'apprentis / volet administratif et financier : Sourcing candidats (salon-forum) et offres d'alternance, gestion du processus de recrutement, mise en relation entreprise-candidat, contractualisation, facturation, suivi financier et budgétaire, interface entre les entreprises, les financeurs, les départements et les apprentis, tutorat pédagogique. Veille réglementaire. Interface mobilité apprenti avec jeunes et entreprises.
- la collecte de la Taxe Apprentissage ; Gestion du processus complet de la collecte : identification vendeur, mailing, contact, suivi et en interaction avec les parties prenantes
- la formation continue : Sensibilisation des 4A pour les contrats pro, sourcing candidats, coaching et offres alternance 5A, contractualisation, facturation, suivi financier et budgétaire, interface entre les entreprises, les financeurs, les départements et les alternants. Gestion des formations continue entreprise.

## LA DIRECTION DES RELATIONS

### INTERNATIONALES (DRI)

*Directeur du développement à l'international : Christophe HOARAU*

*Directrice : Sophie BINARD*

La DRI est chargée de coordonner l'ensemble des actions internationales des départements (échanges d'étudiants, formation initiale, doctorale et recherche). Elle développe les collaborations ou les partenariats avec les universités étrangères et les établissements supérieurs de haut niveau. La direction gère les projets de l'école dans le cadre bilatéral européen ou international. Enfin, elle organise et facilite également la mise en œuvre des séjours à l'étranger pour les étudiants et les personnels français et l'accueil des étudiants et les personnels internationaux à l'INSA Rouen Normandie. Elle propose aussi la mobilité à l'international pour le personnel, avec le programme Erasmus notamment : mobilité de formation pour le personnel et les enseignants, et mobilité d'enseignement pour les enseignants.

## Directions et services

### DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

*Directrice : Laëtitia BRUGOT*

La direction des ressources humaines définit et met en œuvre de la stratégie RH de l'établissement et vers la gestion individuelle et collective des personnels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs. Elle accompagne également les personnes reconnues travailleur handicapé et met en œuvre l'action sociale.

La direction est constituée de 8 personnes réparties sur trois pôles :

- Masse salariale et emplois.
- Gestion administrative.
- Formation, mobilité gestion et développement des compétences.

+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

## DIRECTION DU PATRIMOINE (DPAT)

*Directeur : Alban BOURCIER*

La DPAT regroupe les services ayant pour missions la gestion logistique et immobilière de l'établissement, dans une optique de concentration de moyens techniques et financiers. Elle se compose de 3 pôles : « Maintenance & travaux », « Logistique » et « Pilotage et administration ». Ces services œuvrent à la construction et au développement de la politique de pilotage immobilier, à assurer une gestion plus opérationnelle et optimisée du patrimoine et à la poursuite de la stratégie de campus durable. La direction assure ainsi la gestion des locaux de l'établissement mais également de ses résidences étudiantes. La mise en place de la stratégie de développement durable s'inscrit quant à elle dans une volonté d'exemplarité de l'institut et se traduit notamment par une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques et l'amélioration de la gestion des espaces verts et de la maintenance.

## DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)

*Directeur : Laurent VASSEUR*

La DSI est un service support de l'établissement. Elle met en œuvre la politique de l'INSA en matière de systèmes d'information, de moyens techniques et de télécommunications (voix, données et image). Elle veille au maintien opérationnel de l'ensemble du système d'information et à son évolution en collaboration avec les directions fonctionnelles. La direction met également en œuvre les moyens informatiques nécessaires à la sécurité des systèmes d'information. La DSI intervient sur le réseau, les serveurs, les postes de travail, l'exploitation des applications offertes aux usagers (web, gestion et services), offre une assistance aux utilisateurs et gère la téléphonie de l'établissement.

## L'AGENCE COMPTABLE

*Agent comptable : Bruno DEBOUCHE*

L'agence comptable s'assure de la validité des dépenses de l'INSA. Après vérification, elle vise et s'acquitte des demandes de paiement de l'établissement, prend en charge les titres de recettes, et procède à leur recouvrement. L'agence effectue également le recouvrement contentieux à l'encontre des débiteurs et joue un rôle primordial dans la certification des comptes de l'établissement. Elle est placée sous la responsabilité d'un comptable public.

## LE CENTRE DE DOCUMENTATION

*Conservateur : Joël CARRÉ*

Le centre de documentation a pour mission d'apporter un support aux étudiants et aux enseignants en fournissant à ceux-ci les ressources documentaires nécessaires à la formation des futurs ingénieurs. Il intervient également auprès des chercheurs de

l'établissement en leur procurant les informations nécessaires à leurs investigations.

## DIRECTION DU PILOTAGE ET DES AFFAIRES FINANCIÈRES (DPAF)

*Directrice : Juliette TONDRIAUX-GAUTIER*

La DPAF assure la préparation, la mise en exécution, le suivi et les modifications du budget. La DPAF intervient également dans le pilotage de l'établissement. Elle est associée à la préparation des documents stratégiques et produit des analyses de coûts. Elle réalise l'organisation des réunions dialogue de gestion et le contrôle interne qui permet de maîtriser et améliorer le fonctionnement des activités. Elle est l'interlocuteur privilégié du contrôleur budgétaire régional. La direction prend en charge les demandes de paiement et émet les titres à la demande des services prescripteurs. Elle accompagne ainsi les services prescripteurs dans les domaines budgétaires et financiers. La DPAF constitue un acteur important de la certification des comptes de l'établissement.

Le service contrôle de gestion est en charge de la construction et du suivi budgétaire (recensement des besoins, arbitrage) et réalise diverses analyses chiffrées pour l'aide au pilotage de l'établissement. Ce service collecte également les enquêtes et recense les indicateurs. Il est mené à l'INSA en commun avec la mission qualité par le biais des revues de service.

## LE SERVICE COMMUNICATION

*Responsable : Maxime REYNET*

Le service communication est en charge de la promotion de l'établissement, ainsi que de la production de l'ensemble des documents d'information et de communication de l'INSA Rouen Normandie. C'est aussi ce service qui alimente et maintient à jour les pages de l'établissement sur le web (site et réseaux sociaux). Il intervient également lors de l'organisation des événements de l'école, en interne et en externe, et est garant des relations de l'institut avec les médias.

## LE SERVICE CULTURE ET VIE ÉTUDIANTE

*Responsable : Anne CALDIN*

La mission première du service culture et patrimoine est de pourvoir à l'enrichissement personnel des étudiants et de compléter leur formation professionnelle en proposant une compréhension globale du monde, dans l'optique de former des ingénieurs citoyens et responsables. Toutefois, le service s'adresse également aux personnels de l'établissement en cherchant à améliorer le bien-être au travail et à faire de cet environnement un lieu d'épanouissement et de partage. Retrouvez l'ensemble des actions accessibles au personnel dans la rubrique « la vie sur le campus INSA ».

## **SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS PUBLICS**

**Responsable : Guillaume TERRIEN**

Le service des affaires juridiques et des marchés publics exerce une fonction de support, de conseil et d'expertise auprès de l'ensemble des directions, services, laboratoires et départements d'enseignement de l'établissement. Il assure la sécurisation des actes juridiques (notamment relecture de conventions), la supervision du fonctionnement institutionnel (Conseil d'administration, élections, sections disciplinaires), le suivi des dossiers d'assurance, et la passation des marchés publics. Le service intervient également en matière de contentieux afin d'assurer la défense des intérêts de l'établissement.

Le service assure aussi la protection des données avec une personne nommée DPO (Délégué à la Protection des données) qui est chargée de cette mission.

## **SERVICE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ**

**Responsable : Géraldine PEILLIER**

Le service hygiène et sécurité assure la mise en place et l'animation de la politique et de la réglementation en matière de sécurité et de santé au travail au sein de l'établissement. Au sein des différents services, départements et laboratoires, un assistant prévention est chargé, au nom du directeur, de l'application des règles de sécurité. Il a un rôle de conseiller et préveteur des risques professionnels. De ce fait, il est l'interlocuteur privilégié des personnels sur ces thématiques. Le service hygiène et sécurité fait également office de conseiller prévention auprès du directeur de l'établissement et coordonne les assistants de prévention.

## **SERVICE SANTÉ**

**Responsable : Isabelle MALANDAIN**

Le service santé est un lieu d'accueil et d'écoute à destination des agents et des étudiants. Il est constitué de plusieurs personnels médicaux : infirmière, médecin de prévention, psychologue, assistante sociale et sophrologue. Sa mission est de dispenser les soins d'urgence et les soins courants au sein de l'établissement. Il intervient également en matière de prévention et de difficultés psychologiques. Le service santé est situé dans un bâtiment spécifique, à proximité des amphithéâtres et du bâtiment Dumont d'Urville.

## **LA MISSION QUALITÉ**

**Responsable : Pascal MESLIER**

La mission qualité est un organe indépendant, doté de moyens propres et dont le responsable est nommé par le directeur de l'institut. La direction lui confère l'autorité nécessaire pour gérer, sur-

veiller, évaluer et coordonner la démarche qualité de l'établissement. Elle intervient par l'évaluation périodique des processus, le développement de la culture qualité, la mesure du niveau de satisfaction des parties prenantes et la gestion des requêtes qualité exprimées en interne. Enfin, la mission assure le lien avec les organismes d'évaluation externes et coordonne la revue de direction de l'INSA Rouen Normandie.

## **LA CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE**

Elle accompagne l'INSA Rouen-Normandie dans la transition bas carbone et la réduction de l'impact environnemental, dans l'objectif d'obtenir un le label DDRS et de travailler à la création d'un Schéma Directeur DDRS. En plus de l'impact environnemental, elle aborde les questions les questions de la qualité de vie au travail (QVT), de l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations, de la déontologie, de l'expertise, des recherches participatives et des liens sciences sociétés.

## **Centres**

### **CENTRE COMMUN ÉLECTRONIQUE ÉLECTROTECHNIQUE AUTOMATIQUE ET SYSTÈMES EMBARQUÉS (CCEAS)**

**Responsable : Elsa PLANTEROSE**

Le CCEAS est une structure transversale pour le support technique (prototypage, conception, réalisation, maintenance), dans ses domaines titres, aux activités pédagogiques des départements d'enseignement et réalisation de prototypes pour les laboratoires de recherche de l'établissement.

### **CENTRE COMMUN D'USINAGE (CCU)**

**Responsable : Thomas BRETEAU**

Le CCU est un support aux activités pédagogiques de l'ensemble des départements (supports de TP, projets étudiants, etc.), aux laboratoires de recherche (réalisation sur plan, dispositifs expérimentaux, etc.) et à l'industrie (transfert industriel : développement du process de fabrication d'un produit, fabrication de produits).

### **CENTRE D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE (CIP)**

**Responsable : Nicolas DELESTRE**

Le CIP a pour principale mission de conseiller, former et accompagner les enseignants et enseignants-chercheurs sur l'évolution des pratiques pédagogiques à l'aide du numérique. Il permet aux enseignants de médiaser leurs supports de cours, mais aussi de se former aux outils numériques tels que Moodle ou AMC ainsi qu'aux installations audiovisuelles de l'institut. Le centre est référent en

## Attributions thématiques

### LES CHARGÉ·E·S DE MISSION, CONSEILLER·ÈRE·S, CORRESPONDANT·E·S ET RÉFÉRENT·E·S

En charge d'une problématique bien définie, ces personnels, experts dans leur domaine respectif, sont en mesure de renseigner n'importe quel agent en cas de doute et fournissent conseils et assistance au sein de l'établissement. Ils sont en charge de l'application d'un programme d'actions relatif à leur secteur. Ils interviennent dans des domaines très variés : campus durable, correspondant informatique et libertés, handicap étudiant, handicap personnel, hygiène et sécurité, intégrité scientifique et éthique, numérique, observatoire des métiers, parité, prospection internationale, responsable de la sécurité des systèmes d'information, sécurité défense, stratégie immobilière.



# **Les conseils, commissions et comités**

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)**

Président : Fabienne LACORRE

Le CA de l'INSA Rouen Normandie détermine la politique générale de l'établissement, se prononce sur l'organisation générale des études, ainsi que sur les programmes de recherche, d'information scientifique, technique et de coopération internationale. Il vote le budget, approuve les comptes et fixe la répartition des emplois qui sont alloués par le ministre. Le conseil approuve également les accords et conventions signés par le directeur et, sous réserve des conditions particulières, les emprunts, prises de participation, créations de filiales, acquisitions immobilières et les acceptations de dons et legs. Enfin, il propose les mesures propres à favoriser la vie de la communauté, autorise le directeur à engager toute action en justice et exerce le pouvoir disciplinaire dans les conditions définies par la loi. Le conseil d'administration est composé de 36 membres :

- 16 personnalités extérieures à l'établissement ;
- 12 représentants élus des personnels enseignants ;
- 3 représentants élus des personnels des Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé (BIATSS) ;
- 5 représentants élus des élèves.

*En savoir plus :*

Article L715-2 *Code de l'éducation*

## **LE CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)**

Le CS est un organe consultatif. Il propose au CA l'orientation des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que la répartition des crédits de recherche et le fléchage des allocations doctorales d'établissement vers les écoles doctorales. Le conseil pilote la politique de recherche de l'INSA mais donne aussi son avis sur les campagnes d'emplois. Il est également investi sur la gestion des décharges pour les maîtres de conférence ainsi que sur de nombreux autres sujets (BQR, mois invités...). Il est composé de 24 membres :

- 6 personnalités extérieures à l'établissement ;
- 12 représentants élus des personnels enseignants ;
- 3 BIATSS ;
- 3 représentants élus des étudiants de troisième cycle.

*En savoir plus :*

Articles L715-2 et L712-6-1 *II<sup>e</sup> code de l'éducation*

## **LE CONSEIL DES ÉTUDES (CE)**

Le CE est un organe consultatif qui propose au CA les orientations des enseignements de formation et instruit les demandes d'habilitation ainsi que les projets de nouvelles filières. Il prépare les mesures de nature à :

- Permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et la validation des acquis, faciliter leur entrée dans la vie active,
- Favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants,
- Améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Il examine notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, ainsi qu'aux bibliothèques et centres de documentation. Il est garant des libertés politiques et syndicales étudiantes. Il est composé de 20 membres :

- 2 personnalités extérieures à l'établissement ;
- 8 représentants élus des personnels enseignants ;
- 8 représentants élus des étudiants ;
- 2 BIATSS.

*En savoir plus :*

Articles L715-2 et L712-6-1 *I<sup>e</sup> code de l'éducation*

## **COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA)**

Le CT, présidé par le directeur, comprend des représentants élus des organisations syndicales de fonctionnaires. Il peut débattre sur tous les sujets relatifs à : l'organisation générale des services et leur fonctionnement, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les dispositifs de formation des personnels, les dispositifs d'évaluation et l'action sociale.

*En savoir plus :*

L.951-1-1 *du code de l'éducation*

Décret 2020-1427 du 20 novembre 2020

## **LA COMMISSION PARITAIRE D'ÉTABLISSEMENT (CPE)**

Composée de représentants des personnels élus et de représentants de l'administration nommés par le directeur, elle est consultée sur les décisions individuelles concernant les personnels BIATSS. Elle comprend en nombre égal des représentants des personnels de l'établissement.

- groupe 1 : corps des ITRF, personnel de santé ;
  - groupe 2 : corps de l'AENES ;
  - groupe 3 : corps des personnels des bibliothèques.
- Ces trois groupes sont eux-mêmes répartis en trois catégories, en fonction du niveau de grade de chaque corps (A, B ou C).

*En savoir plus :*

Article L.953-6 *du code de l'éducation*

Décret n°99-272 du 6 avril 1999

## **LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DES PERSONNELS CONTRACTUELS (CCP)**

La CCP est compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans l'établissement. Elle comprend en nombre égal des représentants de l'INSA Rouen Normandie et des représentants du personnel. La CCP est consultée sur toute question individuelle relative à la situation professionnelle des agents non titulaires.

*En savoir plus :*

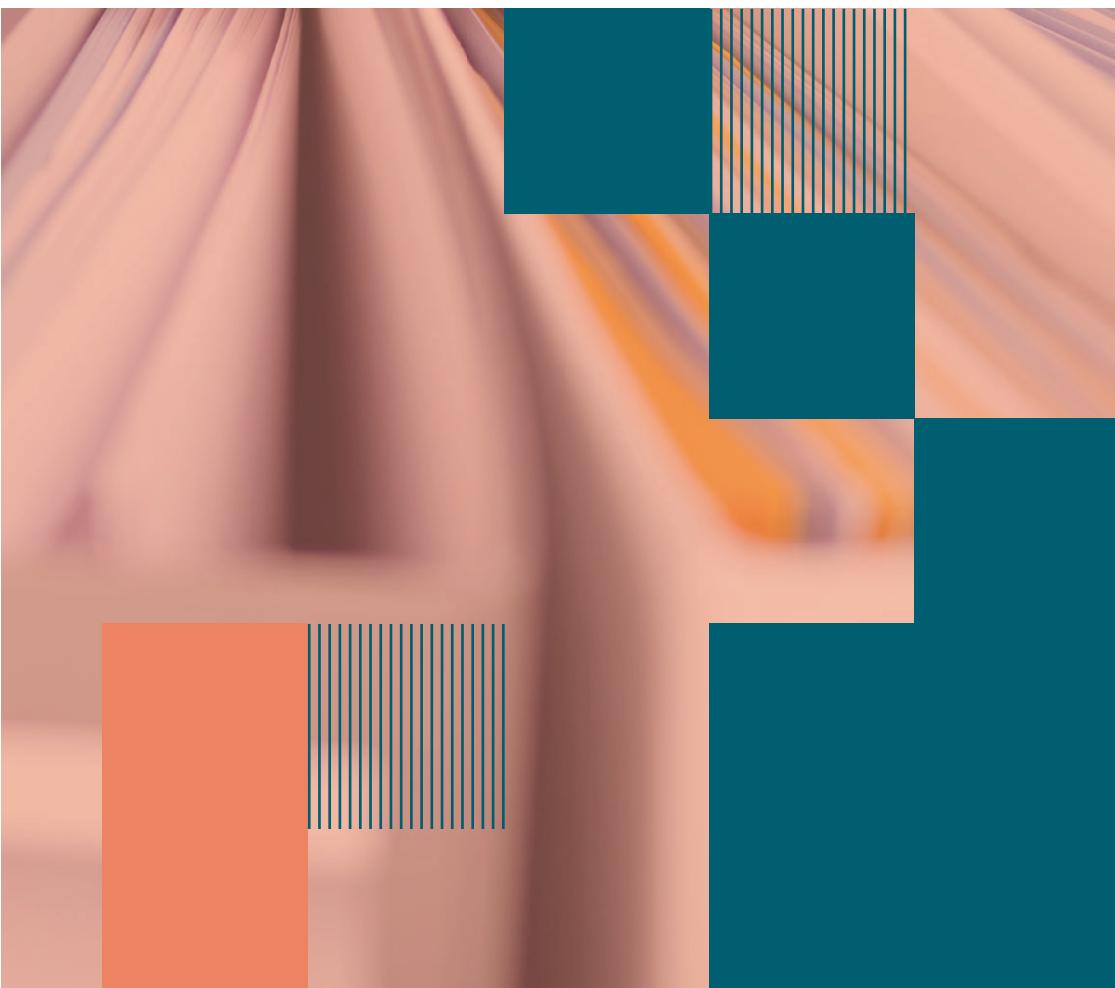
Décret n°86-83 du 17 janvier 1986

## **LA FORMATION SPECIALISEE EN SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT)**

La F3SCT contribue à la protection de la santé, à l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail des personnes et des usagers travaillant dans l'enceinte de l'établissement. Elle veille à l'application des règles relatives à la protection des salariés dans ces domaines et analyse les conditions de travail ainsi que les risques qui y sont liés. L'instance formule des propositions de sa propre initiative, à la demande du Comité Sociale d'Administration CSA ou des représentants du personnel. Enfin, Elle doit obligatoirement être consultée avant toute décision importante relative à la sécurité et aux conditions de

travail. La F3SCT est composée de représentants du personnel (BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs). Vous pouvez retrouver la liste des membres de l'instance ainsi que les comptes rendus des réunions dans la rubrique dédiée sur l'intranet.

# TRAVAILLER À L'INSA ROUEN NORMANDIE



# Les personnels

## Les agents

Les agents fonctionnaires travaillant à l'INSA Rouen Normandie dépendent de la Fonction Publique d'État. Cette fonction publique regroupe les personnes travaillant dans un service de l'État (ministère, service déconcentré), un établissement public administratif dépendant de l'État ou dans un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Le code du travail ne s'applique pas dans la fonction publique. Les fonctionnaires ont des statuts juridiques différents selon la fonction publique à laquelle ils appartiennent. Ces statuts reposent néanmoins sur certains principes généraux :

- égalité d'accès aux emplois publics ;
- continuité dans l'emploi, possibilité d'accomplir une carrière ;
- indépendance vis-à-vis du pouvoir politique ;
- obligations spécifiques.

Bien que normalement occupés par des fonctionnaires, l'administration peut recruter des agents non-titulaires, par contrat individuel afin de pourvoir certains postes. On parle alors d'agents contractuels.

## Les personnels BIATSS

Les personnels BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé) sont des personnels non enseignants relevant des établissements et des services administratifs de l'enseignement et de la recherche publique. Ces personnels sont regroupés dans plusieurs filières de corps de fonctionnaires.

### LES INGÉNIEURS ET PERSONNELS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION (ITRF)

Les métiers de la recherche et de la formation sont répartis en 8 Branches d'activité professionnelle (BAP) :

- BAP A : Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement.
- BAP B : Sciences chimiques Sciences des matériaux.
- BAP C : Sciences de l'ingénieur et Instrumentation scientifique.
- BAP D : Sciences humaines et sociales.
- BAP E : informatique, Statistique et Calcul scientifique.

## Organisation de la Fonction Publique

### • Qu'est-ce que la Fonction Publique ?

Il existe trois fonctions publiques :

- la fonction publique d'État,
- la fonction publique territoriale,
- la fonction publique hospitalière.

### • Catégories :

Les fonctionnaires sont classés en 3 catégories.

- Catégorie A : Fonction d'étude, d'enseignement, d'encadrement, de conception et de direction.
- Catégorie B : Fonction d'application concrète, de mise en œuvre.
- Catégorie C : Fonction technique et d'exécution.

### • Corps

Ensemble groupant les fonctionnaires de même statut et ayant vocation au même grade.  
Ex : Ingénieur d'études.

### • Grade

Le grade est une subdivision du corps.  
Ex : Ingénieur d'études 1re classe.

### • Échelon

Subdivision du grade. À chaque échelon correspond un indice de rémunération.

Ex : Ingénieur d'études 1re classe 4e échelon.

+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

Chacune de ces BAP comprend donc différentes spécialités et différents niveaux d'emploi :

- Catégorie A+ : Ingénieur de recherche (IGR).
- Catégorie A : Ingénieur d'études (IGE).
- Catégorie A : Assistant ingénieur (ASI).
- Catégorie B : Technicien (TCH).
- Catégorie C : Adjoint technique (ADT).

### **LES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (AENES)**

- Catégorie A+ : Administrateurs de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENESR).
- Catégorie A : Attachés d'administration de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ADAENES).
- Catégorie B : Secrétaires administratifs de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (SAENES).
- Catégorie C : Adjoints administratifs de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ADJAENES).

### **LES PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTÉ**

- Catégorie A : Médecin de l'Éducation nationale / Infirmiers de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur.
- Catégorie B : Assistants de service social.

### **LES PERSONNELS DES BIBLIOTHÈQUES**

Ces personnels sont affectés dans les bibliothèques et services communs de la documentation.

- Catégorie A : Conservateurs généraux des bibliothèques / Conservateurs des bibliothèques / Bibliothécaires.
- Catégorie B : Bibliothécaires assistants spécialisés.
- Catégorie C : Magasiniers de bibliothèque.

## **Les enseignant·e·s-chercheur·se·s (EC)**

Les fonctions des enseignants-chercheurs s'exercent dans les domaines de l'enseignement (formation initiale et continue, tutorat, orientation, conseil et contrôle des connaissances), la recherche, la diffusion des connaissances mais aussi l'administration et la gestion de l'école. Ils sont en charge de la préparation des programmes d'enseignement et de recherche, de l'orientation des élèves et de la coordination des équipes pédagogiques. Les enseignants-chercheurs comprennent deux catégories, les Professeurs d'universités (PU) et les Maîtres de conférences (MCF). Le service d'enseignement est géré dans l'application CHRG-ENSEIGNEMENT.

### **LES ATTACHÉS TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE (ATER)**

Les attachés sont nommés par le chef d'établissement et peuvent se distinguer en 4 types :

- Les attachés terminant leur thèse après trois années comme chercheurs-doctorants.
- Les attachés recrutés parmi les docteurs.
- Les attachés recrutés parmi les fonctionnaires de catégorie A pour préparer une thèse de doctorat.
- Les attachés recrutés parmi les enseignants ou chercheurs venus de l'étranger.

La durée maximale du contrat est spécifique selon le profil d'attaché.



## **LES PERSONNELS ASSOCIÉS À TEMPS PLEIN (PA)**

Les professeurs associés à temps plein et les maîtres de conférences associés sont nommés par décret, pour une durée comprise entre 6 mois et 3 ans. Leur nomination est renouvelable mais la durée totale des fonctions d'enseignement ne peut en aucun cas excéder 6 ans.

## **PROFESSEURS ASSOCIÉS DE L'INSA ROUEN NORMANDIE**

Ils exercent une activité professionnelle en parallèle de leur activité d'enseignement. Les professeurs associés à temps partiel sont nommés pour une durée de 3 ans, renouvelable 2 fois.

## **LES ENSEIGNANTS INVITÉS**

Ils sont nommés par le directeur sur proposition du conseil scientifique au titre de l'année universitaire en cours sur des postes vacants.

## **Les enseignant·e·s**

### **LES PROFESSEURS AGRÉGÉS ET CERTIFIÉS (PRAG ET PRCE)**

Détachés de l'enseignement secondaire, ils sont nommés par le ministère sur proposition de l'établissement.

### **LES ENSEIGNANTS VACATAIRES**

Personnels de la fonction publique, enseignants ou non, salariés du secteur privé [ingénieurs, industriels, etc.], professions libérales, retraités, doctorants, etc. ils enseignent à l'INSA de façon ponctuelle. Les employés de l'administration publique peuvent enseigner sous ce statut, sous couvert d'une autorisation de cumul.

## **Les chercheur·se·s**

### **LES CHERCHEURS CNRS**

Les chercheurs du CNRS sont des fonctionnaires de l'État, recrutés par concours ouverts aux candidats de toutes nationalités titulaires d'un doctorat ou d'autres diplômes étrangers, de titres ou travaux équivalents. Il en existe plusieurs corps :

- Les chargés de recherche (2e et 1re classe).
- Les directeurs de recherche (2e et 1re classe).

### **LES DOCTORANTS**

Le doctorat se prépare en trois ans après un master et correspond à un niveau bac +8. Les personnels sous statut de doctorant sont recrutés sous contrat doctoral par les établissements d'enseignement supérieur ou les organismes de recherche. D'une durée de 3 ans, il apporte toutes les garanties sociales d'un

vrai contrat de travail conforme au droit public et fixe une rémunération minimale.

## **LES POST-DOCORANT**

Le chercheur postdoctoral est un chercheur titulaire d'une thèse de doctorat et engagé en contrat à durée déterminée dans un laboratoire de recherche.

## **Titularisation et concours**

### **Comment devenir titulaire ?**

Dans la plupart des cas, le recrutement des agents titulaires s'effectue par concours. Les concours se divisent en deux types : externes ou internes. Les concours externes sont ouverts pour la plupart aux titulaires de certains titres ou diplômes, néanmoins, certains concours ne demandent aucune condition de diplôme. Les concours internes sont réservés aux fonctionnaires ou contractuels de l'administration et justifiant d'une certaine ancienneté. Les concours sont organisés soit nationalement soit localement. Certaines conditions sont demandées pour pouvoir concourir (nationalité, casier judiciaire vierge, diplômes, etc.). Chaque concours donne lieu à l'établissement d'une liste d'admission classant les candidats selon un ordre de mérite. L'inscription sur cette liste ne vaut pas recrutement. Les nominations sont prononcées dans l'ordre de la liste d'admission dans la limite des postes à pourvoir.

### **Comment s'inscrire au concours ITRF ?**

Dans un premier temps, la liste des concours est publiée au Journal Officiel. Un service de préinscription sur internet est ouvert ([www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr)). Les candidats peuvent aussi y consulter la liste des postes mis aux concours ainsi que les informations sur les carrières. Après la pré-inscription, le candidat doit télécharger son dossier d'inscription. Le dossier doit être retourné dûment rempli, dans le respect des délais, au centre organisateur du concours. Toute candidature ne satisfaisant pas aux conditions requises est rejetée. Le suivi individuel de chaque candidat se fait sur internet. Tous les éléments concernant les concours ITRF sont disponibles sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

**• [www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr)**



# Les droits et obligations

## Droits et garanties fondamentales

- la liberté de conscience, d'opinion, d'expression : vous êtes libre d'adhérer aux opinions de votre choix ;
- le droit syndical et le droit de grève ;
- le droit à rémunération « après service fait » ;
- le droit à la communication des appréciations générales qui leur sont attribuées et qui expriment leur valeur professionnelle ;
- le droit à l'accès au dossier individuel ;
- le droit à la formation continue ;
- le droit à l'affectation dans un nouvel emploi en cas de suppression d'emploi ;
- le droit à congé ;
- le droit à protection juridique : vous avez droit à une protection par l'administration contre les menaces, outrages, injures, diffamations, menaces et agressions dont vous pourriez être l'objet à l'occasion de vos fonctions.

## Devoirs et obligations

- l'obligation d'assiduité : être présent pendant les horaires de travail, ne pas arriver en retard, ne s'absenter qu'avec l'accord du supérieur hiérarchique, prévenir en cas d'impossibilité de se rendre à son travail, transmettre l'arrêt de travail dans les 48 heures ;
- l'obligation de moralité ou de dignité impose de ne pas avoir de comportements de nature à « porter atteinte à la réputation de votre administration » ;
- la loyauté et l'obéissance hiérarchique concernant vos relations avec vos supérieurs : vous pouvez dire tout ce que vous savez, tout ce que vous pensez, soutenir vos thèses jusqu'à leur terme, mais finalement, vous devez vous incliner dès lors que vos propositions ne sont pas retenues (sauf dans le cas où l'ordre est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public) ;
- l'exercice exclusif de votre fonction signifie que vous êtes obligé d'effectuer exclusivement le travail qui vous est demandé ; le principe étant qu'il est interdit de cumuler un emploi de fonctionnaire et une activité privée lucrative (sauf dérogations prévues par la loi) ;
- les obligations de secret professionnel et de discréetion pour tous les faits dont vous avez connaissance dans l'exercice de vos fonctions ;
- le devoir de réserve stipule que tout agent public doit faire preuve de réserve et de mesure dans l'expression écrite et orale de ses opinions personnelles. Cette obligation ne concerne pas le contenu des opinions mais leur mode d'expression. Cette obligation s'applique pendant et hors du temps de service. L'agent ne doit également pas utiliser sa position à d'autres fins ;

- l'obligation d'information du public et de motivation des actes administratifs ;
- pour les enseignants, l'obligation de suivi des élèves (notation, correction des devoirs et épreuves, participation aux conseils de classe, aux jurys d'examens, etc.), l'obligation de tenir le cahier de texte de la classe et de contrôler les absences ;
- l'obligation de suivre des actions de formation, en vue de s'adapter à de nouvelles fonctions ou en raison de l'évolution des techniques ou des structures administratives ;
- des obligations spécifiques à chaque corps de métiers sont prévues par les statuts particuliers.

## Droits spécifiques des personnels en situation de handicap

Les personnels en situation de handicap ont accès à des droits et dispositifs spécifiques afin d'aménager l'accès à l'emploi et les conditions de travail. Pour en savoir plus à ce sujet, vous pouvez vous rapprocher du référent handicap personnel de l'établissement.

### POURQUOI DEMANDER LA RQTH : MODALITÉS ET AVANTAGES ?

Aujourd'hui, déclarer son handicap au travail reste plus que jamais une démarche personnelle et totalement confidentielle. Bien sûr, on se déclare d'abord pour soi, pour améliorer ses conditions de travail, ses relations avec ses collègues, pour aménager sa carrière, bénéficier d'une meilleure écoute, obtenir la compensation de son handicap, etc. Mais la déclaration du handicap touche aussi au collectif. Dans ses effets, elle nous concerne tous au quotidien que l'on soit en situation de handicap ou non. Parce que chaque nouvelle déclaration est un pas de plus pour changer les mentalités et faire avancer les choses, pour soi, et pour les autres. La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé n'est pas obligatoire, mais c'est une décision administrative qui permet d'obtenir des aides matérielles et financières.

### QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ (RQTH) ?

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est une décision administrative qui donne des droits aux personnes en situation de handicap. Elle vous permet de bénéficier d'aides pour compenser les conséquences de votre handicap ou de votre maladie et favorise votre insertion professionnelle. Et si mon handicap ne se voit pas, j'ai quand même besoin de la RQTH ? 80 % des handicaps sont invisibles. Tout le monde peut un jour être concerné par un handicap ou une maladie, y compris de manière transitoire durant ses études ou sa carrière professionnelle et peut avoir besoin d'aides pour compenser ses difficultés.

## **QUI EST CONCERNÉ PAR LA RECONNAISSANCE DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ ?**

La RQTH est accordée à « toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychiques ». La reconnaissance du handicap s'adresse également aux professionnels en situation de handicap que ce dernier soit récent ou ancien.

## **QU'EST-CE QUE L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS ?**

L'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) est notamment évaluée sur la base du nombre de professionnels disposant de la RQTH. En effet, la loi oblige en effet les employeurs à embaucher (CDD, CDI, stage, contrats aidés, apprentissage, intérim...) un pourcentage de personnes en situation de handicap (à hauteur de 6 % de leur effectif total). Si elles ne respectent pas cette obligation, elles sont sanctionnées en payant des « pénalités » qui servent à financer les politiques mises en place auprès des travailleurs handicapés. Si vous avez une RQTH, l'INSA peut lui aussi bénéficier d'un accompagnement pour faciliter votre maintien dans l'emploi, évaluer les besoins de compensation liés à votre situation de handicap et au poste que vous allez occuper.

## **QUI DÉCIDE D'ACCORDER LA RQTH ?**

Les documents et les pièces justificatives remises dans le cadre de votre demande de RQTH vont être analysés par l'équipe pluridisciplinaire de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). À la suite de cette analyse, la RQTH est accordée sur décision de la commission des droits de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la MDPH. Selon les départements, le délai de traitement des dossiers varie, il peut être de plusieurs mois. Vous recevrez la notification par courrier à votre domicile.

Et si je n'ai pas envie de parler de mon handicap ? Faire une demande de RQTH ne veut pas dire que vous serez obligé de parler de votre situation à votre employeur ou de donner des détails que vous jugez personnels. Ce document est personnel et confidentiel et c'est à vous de décider ensuite de ce que vous souhaitez dire ou pas à votre employeur. Cette reconnaissance du handicap sert surtout à informer des répercussions de votre maladie ou de votre trouble dans votre quotidien de travail et à y apporter des solutions pour faciliter votre intégration et votre insertion professionnelle.

## **RÉFÉRENT HANDICAP**

L'article L.139-9 du CGFP précise que tout agent public a le droit de consulter un référent handicap, chargé de l'accompagner tout au long de sa carrière

et de coordonner les actions menées par son employeur en matière d'accueil, d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Dans ce cadre, vous avez la possibilité de vous adresser à la Direction des Ressources Humaines à [referenthandicap@insa-rouen.fr](mailto:referenthandicap@insa-rouen.fr). Vous pourrez communiquer en toute confiance avec votre référent handicap INSA qui est soumis au secret professionnel.

## **HANDICAP AU TRAVAIL : QUELS SONT VOS DROITS ?**

- Le droit à l'aménagement du poste de travail  
L'administration finance tout ou partie de l'aménagement du poste de travail, par l'adaptation ou l'achat d'équipements individuels adaptés nécessaires aux travailleurs handicapés dans l'exercice de leurs fonctions. Un accompagnement humain peut également être prévu dans certains cas, ainsi que des aménagements horaires.

- Les aménagements horaires  
L'aménagement doit faciliter l'exercice professionnel ou le maintien dans l'emploi sont accordés, en tenant compte des nécessités de fonctionnement du service, aux personnes en situation de handicap ou d'inaptitude. NB : Il s'agit de voir de quelle manière l'emploi du temps de l'agent peut être aménagé pour tenir compte de soins ou d'une fatigabilité éventuelle.

- Le droit au temps partiel  
L'autorisation d'accomplir un service à temps partiel est accordée de plein droit aux agents en situation de handicap, après avis du médecin du travail. La rémunération est alors proportionnelle au temps travaillé.

## **Le saviez-vous ?**

- 50% des actifs seront touchés par une situation de handicap au cours de leur vie
- 85% des personnes handicapées le deviennent au cours de leur vie
- 70% des agents actuellement en situation de handicap ne l'étaient pas lors de leur recrutement.
- Près de 80% des handicaps ne sont pas immédiatement visibles.

2 millions de personnes de 15 à 64 ans vivant en France métropolitaine dans un ménage ordinaire déclarent avoir une reconnaissance administrative d'un handicap leur permettant de bénéficier de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH). En ajoutant les personnes qui ont un problème de santé durable accompagné de restrictions dans la vie quotidienne ou dans l'exercice d'une activité professionnelle, la population handicapée définie "au sens large" comprend 9,7 millions d'individus

Étude réalisée par la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques du ministère du travail, de l'emploi et de la santé

#### - La priorité pour les mutations

Une priorité pour les mutations peut être accordée aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Afin de l'obtenir, les intéressés doivent transmettre, avec leur demande, les justificatifs (notamment l'avis du médecin du travail) prouvant la nécessité d'obtenir le poste demandé. Les dossiers seront étudiés par les Inspecteurs Généraux d'Appui aux Personnes et aux Structures (IGAPS).

#### - La priorité pour les détachements et les mises à disposition

Si les possibilités de mutation sont insuffisantes dans leur corps, ces mêmes bénéficiaires peuvent obtenir une priorité pour un détachement et une mise à disposition.

Les intéressés doivent transmettre, en même temps que leur demande, les justificatifs (notamment l'avis du médecin du travail) prouvant la nécessité d'obtenir le détachement demandé. Les dossiers seront étudiés par les Inspecteurs Généraux d'Appui aux Personnes et aux Structures (IGAPS).

#### - Les frais de déménagement

Lorsqu'une personne en situation de handicap est amenée à déménager afin d'évoluer dans son emploi ou de le conserver, le FIPHFP peut prendre en charge les frais liés au déménagement (dans la limite de 765 euros par agent).

#### - Des conditions spécifiques de départ en retraite

Les fonctionnaires en situation de handicap peuvent bénéficier d'un départ à la retraite anticipé, c'est-à-dire avant l'âge minimum de départ à la retraite, à condition de justifier d'un certain taux de handicap et d'une certaine durée d'assurance du-

rant cette période de handicap.

Il est conseillé à l'agent de s'adresser à la Direction des ressources humaines – référent retraite pour obtenir de plus amples informations.

#### - Formations spécifiques au handicap

Après avis du médecin du travail, les agents en situation de handicap peuvent bénéficier de formations spécifiques destinées à compenser le handicap ou à l'apprentissage de techniques complémentaires (apprentissage de la langue des signes, du braille, de la lecture labiale, etc.), ou bien encore de formations à l'utilisation de matériels et de logiciels adaptés.

#### - La portabilité des équipements

Inscrite dans la loi du 6 août 2019, la portabilité des équipements contribue à l'adaptation du poste de travail de l'agent en situation de handicap, lors d'une mobilité professionnelle interne ou externe (excepté si le coût à supporter par la structure d'accueil sur le nouveau poste de travail est supérieur à celui qui résulterait de l'adaptation).

#### - Le télétravail médical

Il s'agit de modalités dérogatoires à la règle des deux jours de présence sur site, à la demande de l'agent dont l'état de santé ou le handicap le justifient, et après avis du médecin du travail.

#### - Les chèques vacances

Pour les agents handicapés en activité répondant aux conditions requises pour pouvoir bénéficier des chèques vacances, la bonification versée par l'État est augmentée de 30 % par le FIPHFP.

(Pour toute information complémentaire consultez [www.fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr)).

## 5 GRANDES FAMILLES DE HANDICAPS RECONNUS

Les différents handicaps sont regroupés en fonction de leur origine et des effets qu'ils entraînent.



### MOTEUR

Difficultés à se mouvoir, à effectuer certains gestes, parfois à communiquer...



### SENSORIEL

Troubles visuels et auditifs, allant de légers à profonds...



### INTELLECTUEL

Limitations de la compréhension, de la conceptualisation, de la communication...



### PSYCHIQUE

Troubles de la personnalité affectant le comportement et la pensée...



### MALADIES INVALIDANTES

Maladies pouvant entraîner un état de fatigue important et une réduction de l'activité : cancer, VIH, sclérose en plaques...

## Le temps de travail

Concernant les personnels BIATSS et les postdoctorants, les horaires et congés sont gérés par le biais de l'application HAMAC. Les agents sont tenus de respecter les plages horaires quotidiennes et les obligations hebdomadaires et annuelles en matière d'horaires. Certains personnels peuvent être soumis à des astreintes ou sujétions menant à des conditions horaires particulières. L'INSA propose la possibilité de télétravailler jusqu'à deux jours par semaine.

L'établissement connaît deux périodes de fermeture, la première durant les vacances de Noël et la seconde durant la période estivale. En dehors des congés, les personnels peuvent recourir à des absences de droit ou des absences sur autorisations. En cas d'accident de travail, la déclaration doit être réalisée auprès de la DRH dans les 48 heures.

L'ensemble des détails concernant les droits et obligations en matière d'horaires, de congés et d'absences sont répertoriés dans la « note HAMAC ». Ce document est actualisé chaque année et transmis aux personnels à chaque rentrée universitaire. La note est également consultable sur l'intranet, rubrique DRH, dossier « Protocole temps de travail et note HAMAC ».

## Formation

La formation a pour but d'accompagner les agents dans leur démarche personnelle d'évolution professionnelle. Les dispositifs de formation des agents publics se composent de la formation statutaire et de la formation continue. L'intégralité du plan de formation des personnels de l'INSA Rouen Normandie est disponible sur l'intranet, rubrique DRH, dossier « Formation, concours, carrière ».

## Sécurité sociale

### • Pour les fonctionnaires :

Dans la fonction publique d'État, les prestations de base du régime obligatoire d'assurance maladie sont

gérées par des mutuelles. Au sein du MESRI, les fonctionnaires sont rattachés à la MGEN (Mutuelle générale de l'Éducation nationale).

### • Pour les agents non titulaires :

Pour les agents non titulaires de la fonction publique, le statut se rapproche de celui des salariés du secteur privé. L'interlocuteur est donc la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) et les démarches en matière d'assurance maladie sont celles d'un assuré relevant du régime général.

## Mutuelle

### • Pour les fonctionnaires :

Il n'y a pas de mutuelle obligatoire. Deux possibilités existent pour les prestations de remboursement de santé complémentaires. Vous pouvez adopter la mutuelle qui s'occupe également des prestations de la Sécurité sociale du ministère d'appartenance : on parle alors d'offre globale. Vous êtes également libre de choisir une autre mutuelle complémentaire santé.

### • Pour les agents non titulaires :

Il n'y a pas de mutuelle obligatoire et la situation en termes d'assurance maladie est identique à celle des salariés du secteur privé. Vous pouvez adhérer à l'organisme de votre choix pour les remboursements de santé complémentaires.

## Retraite

Tout fonctionnaire peut bénéficier d'une retraite à taux plein (c'est-à-dire sans décote) sous réserve de remplir une condition d'âge ou de durée d'assurance. Il existe des dérogations à ces conditions d'âge et de durée d'assurance. Depuis le 1er janvier 2011, les fonctionnaires radiés peuvent obtenir une pension civile, dès lors qu'ils comptabilisent dans leurs services 2 années en tant que titulaires. Les agents peuvent bénéficier d'une retraite sans décote, quelle que soit leur durée d'assurance, lorsqu'ils atteignent l'âge légal de limite d'activité.

## LES PRINCIPALES MESURES DE LA LOI PORTANT MODIFICATION DU SYSTÈME DES RETRAITES

Le report de l'âge légal de la retraite à 64 ans et accélération de la hausse de la durée d'assurance à 43 annuités.

Date / Année de naissance	Âge d'ouverture des droits	Nombre de trimestres nécessaires pour taux plein avant la réforme	Nombre de trimestres nécessaires après la réforme
Jusqu'au 31 août 1961	62 ans + 3 mois	168	168
1er septembre à décembre 1961	62 ans + 3 mois	168	169 [42 ans et 3 mois]
1962	62 ans + 6 mois	168	169 [42 ans et 3 mois]
1963	62 ans + 9 mois	168	170 [42 ans et 6 mois]
1964	63 ans	169	171 [42 ans et 9 mois]
1965	63 ans + 3 mois	169	172 [43 ans]
1966	63 ans + 6 mois	169	172 [43 ans]
1967	63 ans + 9 mois	170	172 [43 ans]
1968	64 ans	170	172 [43 ans]
1969	64 ans	170	172 [43 ans]
1970	64 ans	171	172 [43 ans]
1971	64 ans	171	172 [43 ans]
1972	64 ans	171	172 [43 ans]
1973 et après	64 ans	172	172 [43 ans]

L'adaptation des dispositifs de retraite anticipée (carrières longues, incapacité permanente professionnelle, handicap).

Ajout d'un nouveau dispositif de maintien en fonction permettant aux assurés d'exercer leur activité au-delà de leur limite jusqu'à 70 ans.

La retraite progressive étendue aux agents de la Fonction Publique.

### **LES DISPOSITIONS QUI NE CHANGENT PAS**

Les modalités de calcul de la pension de retraite des fonctionnaires continueront notamment à se baser sur le traitement indiciaire détenu pendant les 6 derniers mois (salaires hors primes).

L'âge d'annulation de la décote demeure.

#### *Textes de référence*

- *Code des pensions civiles et militaires de retraite*
- *loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites*
- *loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites*
- *loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023*

## Hygiène et sécurité

Des assistants de prévention sont présents dans les différents services, départements et laboratoire. Ils sont les premiers acteurs sur le terrain en matière de sécurité et de risques professionnels. De ce fait, ils sont les interlocuteurs privilégiés des personnels dans ces domaines. Vous pouvez retrouver la liste complète des assistants de prévention sur le site intranet de l'établissement.

Des Sauveteurs secouristes du travail (SST) sont également présents au sein de l'établissement. Ces personnels sont sensibilisés à la prévention des risques et formés aux gestes de premiers secours. Ils disposent d'une trousse de premier secours pour donner des soins en cas de besoin. Vous pouvez les repérer grâce au logo SST affiché devant leur bureau.



En cas de départ de feu ou incendie, il est primordial d'appliquer la procédure d'évacuation et de se rendre au point de rassemblement le plus proche. Vous trouverez le plan indiquant les différents points de rassemblement de l'établissement en consultant la rubrique « Hygiène et sécurité » sur l'intranet. Certains des locaux de l'école étant plus sensibles à des risques particuliers, des affichages spécifiques sont installés sur place afin d'indiquer la conduite à tenir en cas d'incident.

Le service santé de l'INSA est également l'un des acteurs de l'hygiène et de la sécurité de l'institut, à travers sa mission de médecine de prévention. Il met en œuvre la surveillance médicale, visite les lieux de travail et reçoit les personnels lors des visites médicales.

## Se rendre sur son lieu de travail

Dans le cadre de sa politique de développement durable, l'INSA Rouen Normandie a mis en place un plan de déplacements campus, consultable sur le site internet de l'établissement. Ce plan vise à prolonger l'engagement citoyen de l'institut par la tenue d'un diagnostic puis la mise en œuvre

de mesures concrètes répondant aux problématiques de déplacement et d'accès au site. Favoriser les modes de transports doux permet de limiter l'impact environnemental de l'établissement et de s'inscrire dans la démarche de formation éco-citoyenne des étudiants de l'institut.

Les agents qui utilisent les transports en commun ou un service public de location de vélo pour effectuer le trajet domicile-travail sont éligibles à une prise en charge partielle du prix du titre d'abonnement. Rapprochez-vous du service Ressources Humaines pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

## Les temps forts de l'année

L'année universitaire est marquée par plusieurs temps forts pour les personnels de l'établissement :

- la réunion de rentrée a lieu durant le mois de septembre. Celle-ci permet au directeur de l'institut de présenter les priorités et les objectifs de l'année universitaire à venir. Les nouveaux arrivants sont également présentés aux personnels de l'établissement à cette occasion ;
- le Noël des agents invite l'ensemble des personnels de l'INSA et leur famille à se réunir pour célébrer les fêtes de fin d'année. Un arbre de Noël est organisé à cette occasion, pour les enfants des personnels âgés de 0 à 12 ans. Cet événement est organisé par le CASIR ;
- la cérémonie des voeux se déroule au mois de janvier et accueille par la même occasion les départs en retraite des agents ainsi que la remise des palmes académiques. L'événement permet au directeur de l'établissement de formuler ses voeux auprès des agents et d'annoncer les perspectives de l'année à venir.
- le repas de fin d'année vient marquer la fin de l'année universitaire et invite l'ensemble du personnel à se réunir pour partager un moment de convivialité. L'événement est organisé par le CASIR.

# LA VIE SUR LE CAMPUS INSA



## Les associations et services

Le tissu associatif est très fort à l'INSA. Il existe de nombreuses associations et clubs à destination des étudiants. Certains ouvrent leurs activités aux membres du personnel, n'hésitez pas à venir les découvrir lors de la Semaine des Associations et de l'Engagement qui se tient chaque année à la rentrée. Mais nous allons vous présenter les 2 principales associations qui proposent des services aux membres du personnel de l'école.

### Le CASIR

Le Comité d'actions sociales de l'INSA Rouen Normandie (CASIR) a pour vocation l'organisation, la réalisation et la promotion des œuvres et projets à caractère social, sportif et culturel, à destination des agents de l'école. Créé en 1992 à l'initiative des personnels de l'institut, le CASIR regroupe tous les personnels titulaires ou non, enseignants et BIATSS de l'établissement. Une cotisation annuelle est demandée afin de pouvoir bénéficier des offres et services du comité. Les activités proposées par le CASIR touchent de nombreux domaines, allant des grands événements internes (arbre de Noël, repas de fin d'année...) aux groupements d'achats en passant par des offres culturelles et la possibilité d'emprunter du matériel gratuitement (Bricolage, appareil cuisine...) Le CASIR organise également des ateliers pragmatiques à destination des personnels ayant pour but de partager des savoirs, compétences entre collègues durant la pause méridienne. Toutes les offres du CASIR sont envoyées par mail.

Les offres sont visibles sur l'INTRANET rubrique "CASIR"

Plus d'informations : [casir@insa-rouen.fr](mailto:cadir@insa-rouen.fr)



## Pratiquer une activité sportive

L'AS INSA propose au personnel de l'école de pratiquer des activités sportives libres et encadrées au sein de l'établissement. L'INSA Rouen Normandie dispose de son propre gymnase (situé en face des résidences universitaires du Madrillet) équipé d'un mur d'escalade, de deux salles multisports, d'une salle de combat et d'une salle de musculation. L'association propose près de 30 activités sur 63 créneaux, accessibles de septembre à juin. Les activités se déroulent sur le temps du midi et en soirée, de 18h30 à 21h15, et le jeudi, à partir de 13h30. Tarif unique pour une pratique en illimité

Plus d'informations : [sport@insa-rouen.fr](mailto:sport@insa-rouen.fr)

• [facebook.com/asinsarouen](https://facebook.com/asinsarouen)  
• [https://www.instagram.com/as\\_insa\\_rouen/](https://www.instagram.com/as_insa_rouen/)

Planning et informations : [asinsarouen.com](http://asinsarouen.com)

### Les actions du service culture et vie étudiante

Plusieurs actions du service culture et vie étudiante sont destinées ou ouvertes aux personnels de l'établissement :

- En fonction des places disponibles, il est possible pour les membres du personnel de participer au cours de photographie numérique. Cet ECAO (enseignement complémentaire d'approfondissement et d'ouverture) proposé aux élèves dans le cadre de leurs parcours pédagogique. Les cours ont lieu en soirée durant le 1er semestre et sont encadrés par une photographe professionnelle.

- des expositions sont présentées chaque année dans la Galerie du Temps de POZ (située au 1er étage du bâtiment Magellan), dans la bibliothèque ou dans le hall Magellan. Visites ou ateliers peuvent être proposés aux personnels et étudiants.

- des spectacles sont programmés notamment dans le cadre du festival culture de printemps intitulé « Les SCOUAT » mais pas seulement. Ils peuvent mettre en avant les pratiques amateurs (des étudiants ou personnels ou artistes amateurs extérieurs) ou professionnelles.

- en face de la cafétéria, le Cabinet de Curiosités (vitrine de micro-exposition) présente deux fois par an, des expositions qui permettent de sortir des objets scientifiques patrimoniaux de l'école dont les réserves sont situées dans le bâtiment Darwin. Régulièrement, l'ensemble de la communauté de l'école (étudiants comme personnels ou doctorants) est mobilisée pour participer à la sélection des objets.

Avant de jeter des instruments ou des éléments de manipulation, n'hésitez pas à contacter la référente du projet (anne-sophie.rozay@insa-rouen.fr) pour identifier les éléments pouvant entrer dans la collection INSA.

- un accompagnement des personnels dans leurs projets culturels et artistiques. Conférences, venue d'artiste ou visite d'exposition en lien avec le contenu d'un enseignement, le service assure la mise en synergie des différentes demandes, peut mobiliser son réseau professionnel, apporter un soutien logistique ou en termes de communication

Ne passez à côté d'aucune information en consultant la newsletter mensuelle du service.

#### **➲ [instagram culture\\_vieetudiante\\_insa](#)**

### **La bibliothèque**

La bibliothèque se situe au cœur de l'INSA, au premier étage du bâtiment Magellan. Équipée d'une connexion WIFI et accessible aussi bien aux étudiants qu'aux personnels, elle est ouverte en semaine, de 8h30 à 19h30 et le samedi de 8h45 à 12h45.

Outre ses collections spécialisées en sciences et techniques de l'ingénieur, la bibliothèque vous propose également au prêt ou en consultation la presse quotidienne, des magazines d'information et de culture, des romans, bandes dessinées, DVD et bien d'autres. Le catalogue de la bibliothèque est accessible en ligne. Vous pouvez emprunter ces documents sans limite de nombre, pour une durée de 28 jours, renouvelable plusieurs fois.

La bibliothèque propose un vaste catalogue de ressources documentaires en ligne, consultables à distance par identification parmi lesquelles :

- Kompass : annuaire d'entreprises internationales.
- Europresse : accès à plus de 3000 titres nationaux et internationaux.
- Saga web : portail de l'AFNOR donnant accès aux textes des normes françaises et ISO.

#### **➲ [catalogue.insa-rouen.fr](#)**

**➲ [ent.normandie-univ.fr > rubrique ressources électroniques > bibliothèque INSA de Rouen](#)**

### **Le bureau de l'action sociale**

L'action sociale est destinée à l'ensemble des personnels titulaires et contractuels en contrat depuis un minimum de 6 mois ou ayant signé un contrat pour une durée d'au moins 6 mois. Le bureau propose des actions conjointes avec les autres ministères (restauration, séjours d'enfants...) ainsi que des actions internes à l'INSA (activités périscolaires des enfants, aide à la prise de logement...)

### **Le Bureau des Étudiants (BDE)**

Le BDE est l'association des étudiants de l'INSA, il assure les missions suivantes :

- animer la vie culturelle, ludique, sportive et sociale de l'école (soirées et événements à thèmes, soutiens aux associations et clubs étudiants...) ;
- favoriser les liens entre les étudiants (intégration des nouveaux élèves, événements inter-INSA...) ;
- faire rayonner à l'intérieur et à l'extérieur de l'INSA les richesses de ses étudiants (subvention de projets, organisation du gala...).

L'association est présente au quotidien et propose plusieurs services à prix réduit à ses membres tels que les photocopies, l'impression et la reliure de rapports, la vente de café et de pains au chocolat aux pauses, l'accès au foyer dans les résidences et la vente de vêtements aux couleurs de l'école. Enfin, le BDE publie un guide sur l'INSA, remis aux étudiants de première année.

#### **➲ [bde.insa-rouen.fr](#)**

### **L'Association junior INSA Rouen Normandie (AJIR)**

L'AJIR est la Junior-Entreprise de l'INSA Rouen Normandie. Constituée d'étudiants de l'institut, elle est basée sur le modèle d'un cabinet de conseil et propose aux entreprises de faire réaliser leurs projets en mettant à leur disposition des élèves-ingénieurs.

#### **➲ [ajir.insa-rouen.fr](#)**



# Infos pratiques

## La carte Léocarte

La carte professionnelle Léocarte justifie votre appartenance à l'établissement. Elle vous permet d'accéder aux bâtiments, d'emprunter des livres dans les bibliothèques universitaires, de faire des photocopies à la bibliothèque, fait carte culture et permet et peut vous servir de moyen de règlement dans les points de restauration universitaires. Pour obtenir la carte, rapprochez-vous du service ressources humaines de l'établissement.

## Stationner à l'INSA

Le campus du Madrillet dispose de plusieurs parkings, dont un réservé au personnel et un aux visiteurs. Vous trouverez la localisation de ces parkings sur les plans situés en annexes de ce guide. Si vous êtes amenés dans le cadre de vos fonctions à faire venir des gens dans l'établissement, merci d'indiquer à ceux-ci le parking réservé aux visiteurs. Au cas où le parking visiteur serait complet, vous pouvez rediriger vos invités vers le parking de l'UFR des sciences et techniques, situé en face de l'INSA. Pour le site du Havre, un parking commun aux visiteurs et aux agents est situé à l'arrière du bâtiment Bellot. L'accès aux parkings se fait par badge.

Pour rappel, le stationnement dans les rues adjacentes à l'établissement est strictement interdit et peut être verbalisé par les forces de l'ordre. Ces voies appartiennent au domaine public de la ville de St-Etienne-du-Rouvray, ce ne sont pas des voies privées de l'INSA. Il est également interdit de stationner de manière sauvage (pelouse, trottoirs, bords de route), devant les issues de secours, sur les emplacements réservés aux handicapés si vous ne possédez pas de carte, et sur les voies de circulation et de livraison de l'établissement. Enfin, la limitation de vitesse dans l'enceinte des locaux est limitée à 30km/h

## Transports en communs

Le site de Saint-étiennedu-Rouvray est accessible :  
- en métro, direction St-Etienne-du-Rouvray – Technopôle, terminus Technopôle, pour le site de Rouen.,  
- la desserte F6, arrêt technopôle également, en interaction avec le F3 (lequel dessert les gares de St-Etienne du Rouvray et de Oissel) et le T4.

T4 arrêt Zénith - Parc Expo, avec 10 minutes de marche après jusqu'à l'établissement.

Le site de l'IRCOFF à Mont-Saint-Aignan est accessible par le T1 arrêt campus ou F2 / F7 arrêt Place Colbert, qui assurent la liaison avec la rive droite (F2 et F7 passant par la gare de Rouen).

Les locaux du Havre sont situés à 10 minutes à pied de la gare SNCF, elle-même desservie par le tramway.

## L'accessibilité vélo

Les vélos peuvent intégralement prendre la voie du T4 et il existe une piste cyclable séparée de la route entre le Zénith

## Service de covoiturage

blablacardaily.com

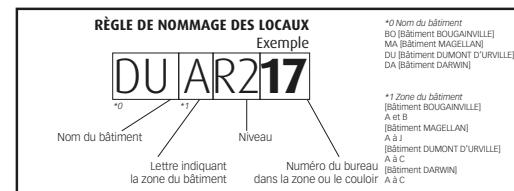
## Accéder aux bâtiments

L'accès aux bâtiments se fait avec la Léocarte sur les trois sites pour des raisons de sécurité. Concernant les horaires d'ouverture des bâtiments :

- du lundi au vendredi, de 7h à 21h et le samedi de 7h à 12h30 pour les locaux de Rouen ;
- du lundi au vendredi, de 7h45 à 21h et le samedi de 7h45 à 12h15 pour les locaux du Havre.

## Se repérer dans l'établissement

Vous trouverez un plan global du campus à la fin de ce guide afin de vous familiariser avec les locaux de l'école. Vous trouverez ci-dessous la nomenclature de nomination des locaux.



## La restauration

Deux services de restauration sont à votre disposition sur le site de Rouen :

- la cafétéria de l'établissement, située dans le Hall du bâtiment Magellan. Elle est ouverte de 9h à 16h sans interruption et propose des repas chauds de 11h20 à 13h30 ;
- le Restaurant universitaire (RU), situé dans les locaux de l'UFR des sciences et techniques, en face de l'INSA Rouen Normandie. Le RU est ouvert du lundi au vendredi, de 11h20 à 13h30.
- Présence de Foodtucks sur le site du Madrillet.

### Concernant le site du Havre :

- le restaurant universitaire est situé au 30, rue Demidoff, à 5 minutes en voiture de l'INSA. Le RU est ouvert du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30.
- une brasserie du CROUS est installée dans les mêmes locaux que le RU. Celle-ci est ouverte du lundi au vendredi, de 11h30 à 14h.

Les deux sites sont également équipés de salles de restauration disposant de réfrigérateurs et de micro-ondes. Des distributeurs sont aussi disponibles dans l'enceinte des locaux. Vous pourrez y régler soit par espèces, soit par l'intermédiaire d'une clé que vous pourrez recharger auprès du CASIR. Une carte situant les différents points de restauration est disponible en annexe de ce guide.

## Rester informé

Toute l'actualité de l'INSA Rouen Normandie est disponible en consultant le site web, ou bien sur les réseaux sociaux (Facebook & Twitter). Dans l'enceinte des sites de Rouen et du Havre, vous trouverez également des écrans dynamiques diffusant les actualités de l'école. Enfin, la lettre interne « Entre Nous » vous sera envoyée chaque mois par voie de mail et vous tiendra informés de l'actualité des services.

- ✉ [www.insa-rouen.fr](http://www.insa-rouen.fr)
- ✉ [intranet.insa-rouen.fr](http://intranet.insa-rouen.fr)
- ✉ [www.facebook.com/insaderouen](http://www.facebook.com/insaderouen)
- ✉ [www.twitter.com/insarouen](http://www.twitter.com/insarouen)
- ✉ [https://www.instagram.com/insa\\_rouen\\_normandie](https://www.instagram.com/insa_rouen_normandie)
- ✉ <https://fr.linkedin.com/company/insa-de-rouen>

## Demandes de support

L'INSA Rouen Normandie est doté d'une plateforme en ligne dédiée aux services supports. En cas de

difficultés, les demandes d'intervention doivent être réalisées sur ce service. La plateforme permet d'adresser des demandes concernant les domaines suivants :

- assistance sur un matériel informatique, téléphonique ou logiciel (DSI) ;
- captation vidéo, médiatisation de cours, outils pédagogiques numériques (CIP) ;
- demande de travaux ou logistique dans les locaux du campus (DPAT) ;
- intervention dans les résidences (réservée aux étudiants).

La demande est réalisée en complétant un formulaire qui aboutira à la création d'un ticket, pour être ensuite traité par le service concerné.

✉ [support.insa-rouen.fr](mailto:support.insa-rouen.fr)

## Plateforme eLearning

Moodle permet la création de cours, ainsi que leur organisation

✉ <https://moodle.insa-rouen.fr/>

## Reprographie

L'établissement est doté de son propre service reprographie. Dans l'optique d'une économie de coûts, toutes les impressions en grand volume (plus de 100 exemplaires) doivent être réalisées par la reprographie. Vous trouverez le formulaire de demande de tirages sur le site intranet. Ce service est également accessible en ligne via la plateforme support, auprès de la DPAT.

## Approvisionnement en fournitures de bureau

Les demandes d'approvisionnement en fournitures sont à effectuer sur la plateforme en ligne du magasin de l'établissement. Vous devez au préalable effectuer une demande de création de compte pour pouvoir accéder au service.

✉ [magasin.insa-rouen.fr](mailto:magasin.insa-rouen.fr)





# ANNEXES



# Contacts

## - DIRECTIONS -

- Directeur : Mourad **BOUKHALFA**

Assistante : Marjolaine **POMMIER**

- Directrice du pilotage et des affaires financières : Juliette **TONDRIAUX-GAUTIER**

- Directrice des formations et des moyens pédagogiques : Florence **MEDAERTS**

- Directeur des formations et de la vie étudiante : Jean **COUSIN**

Assistante : Sylvie **SELLIER**

- Directrice générale des services : Stéphanie **VANDER-EECKEN**

Assistante : Herveline **VERBEKEN**

- Directeur du patrimoine : Alban **BOURCIER**

Assistante : Lisa **FELICITE**

- Directeur de la recherche et de la formation doctorale : Gilles **GASSO**

- Directrice de la recherche, des partenariats et de la valorisation : Eugénie **GOURICHON**

- Directrice des relations entreprises : Stéphanie **PETIT**

Assistantes : Élise **LEFRANCOIS** / Alexandra **VIVIE**

- Directrice des relations internationales : Sophie **BINARD**

Assistante : Clémence **GRÜNDER**

- Directrice des ressources humaines : Laetitia **BRUGOT**

Assistante : Valérie **BARBAS**

- Directeur des systèmes d'informations : Laurent **VASSEUR**

Assistante : Leslie **DA SILVA**

## - SERVICES ET MISSIONS -

- Affaires juridiques : Guillaume **TERRIEN**

Assistante : Herveline **GIRAUDEAU**

- Communication : Maxime **REYNET**

- Fondation INSA Rouen Normandie : Emma **HALLOUIN**

- Contrôle de gestion : Adrien **LE CLERC**

- Hygiène et sécurité : Géraldine **PELISSIER**

- Qualité : Pascal **MESLIER**

- Santé : Isabelle **MALANDAIN**

## - CHARGÉ·E·S DE MISSION, CONSEILLER·ÈRE·S, CORRESPONDANT·E·S ET RÉFÉRENT·E·S -

- Campus durable : Alban **BOURCIER**

- Déontologie : Philippe **JUBAULT**

- Égalité de genre : Orlane **DRUX** / Julien **SAUNIER**

- Référent entrepreneuriat étudiant

- Handicap étudiant : Joannie **BOUTIGNY** / Stéphanie **BOCQUET**

- Handicap personnel : Sandrine **MUTEL**

- Hygiène et sécurité : En attente de nomination

- Intégrité scientifique et éthique : Alexis **COPALLE**

- Laïcité : Guillaume **TERRIEN**

- Numérique : Jean-Philippe **KOTOWICZ**

- Observatoire des métiers : Pascal **MESLIER**

- Personne responsable de l'accès aux documents administratifs : Guillaume **TERRIEN**

- Prospection internationale : En attente de nomination

- Délégué à la protection des données : Charlotte **VANDENHINDE**

- Racisme et antisémitisme : Joël **CARRÉ**

- Sécurité défense : Jean-Christophe **BUVAT**

- Sécurité des systèmes d'information : Franck **LE GUILLOUS**

- Stratégie immobilière : Alban **BOURCIER**

- Violences Sexistes et Sexuelles : Alexandra **LE FOLL** / Isabelle **MALANDAIN**

# Contacts

## - CENTRES COMMUNS ET DÉPARTEMENTS -

- CCEAS : Elsa **PLANTEROSE**
- CCU : Thomas **BRETEAU**
- Centre de documentation : Joël **CARRÉ**
- CIP : Nicolas **DELESTRE**
- Département ITI : Géraldine **DEL MONDO**  
Assistante : Isabelle **POUSSARD**
- Département CFI : Samuel **COUVE-BONNAIRE**  
Assistante : Axelle **TRUFFERT**
- Département GE : Bruno **RENOU**  
Assistante : Cécilia **CABOT**
- Département GCCD : Élie **RIVOALEN**  
Assistante : Armelle **ROSE**
- Département GM : Hasnaa **ZIDANI**  
Assistante : Élisabeth **ENGRAND**
- Département HUMA : Hanae **MAAZI**  
Assistante : Carole **LAMARRE** / Johanne **MAROS**
- Département MÉCA : Fabrice **BARBE**  
Assistante : Agnès **LEPINE**
- Département MRIE : Lamiae **VERNIERES**  
Assistante : Emilie **EMO**
- Département STPI : Samuel **PAILLAT**  
Assistantes : Isabelle **DEROUET** / Lucie **GARIEL**

## - LABORATOIRES -

- Carnot ESP : Frédéric **DIONNET**
- Carnot I2C : Vincent **LEVACHER**
- CERTI SPEA : Jean-Pierre **HÉBERT**
- CIEMME : Fabrice **BARBE** / Christophe **GAUTRELET**
- Laboratoire CARMEN : Julien **LEGROS**  
Assistante : Stella **HY**
- Laboratoire CORIA : Armelle **CESSOU**  
Assistante : Florence **FRADET**
- Laboratoire GPM : Xavier **SAUVAGE**  
Assistante : Élisabeth **LESAGE**
- Laboratoire LITIS : Laurent **HEUTTE**  
Assistantes : Brigitte **DIARRA** / Sandra **HAGUE**
- Laboratoire LMI : Nicolas **FORCADEL**  
Assistante : Brigitte **DIARRA**
- Laboratoire LMN : Olivier **BAREILLE**  
Assistante : Élisabeth **LESAGE**
- Laboratoire LSPC : Alain **LEDOUX**  
Assistante : Maria **PEREIRA**
- Laboratoire PBS : Pascal **COSETTE**  
Assistante : en attente

## **Vous souhaitez ?**

- ▶ Commander des fournitures :  
⌚ [magasin.insa-rouen.fr](mailto:magasin.insa-rouen.fr)
- ▶ Déposer une demande d'intervention ou de réservation aux services supports :  
⌚ [support.insa-rouen.fr](mailto:support.insa-rouen.fr)
- ▶ Suivre l'école sur les réseaux sociaux :  
⌚ [www.facebook.com/insaderouen](https://www.facebook.com/insaderouen)  
⌚ [www.twitter.com/insarouen](https://www.twitter.com/insarouen)  
⌚ [https://www.instagram.com/insa\\_rouen\\_normandie](https://www.instagram.com/insa_rouen_normandie)  
⌚ <https://fr.linkedin.com/company/insa-de-rouen>
- ▶ Vous connecter à l'environnement numérique de travail :  
⌚ [ent.normandie-univ.fr](mailto:ent.normandie-univ.fr)
- ▶ Accéder aux applications pour la gestion et l'administration :  
⌚ [cocktail.insa-rouen.fr](mailto:cocktail.insa-rouen.fr)
- ▶ Vous connecter à l'intranet :  
⌚ [intranet.insa-rouen.fr](mailto:intranet.insa-rouen.fr)
- ▶ Accéder à votre espace de stockage en ligne :  
⌚ [nuage.insa-rouen.fr](mailto:nuage.insa-rouen.fr)
- ▶ Accéder au catalogue de la bibliothèque :  
⌚ [catalogue.insa-rouen.fr](mailto:catalogue.insa-rouen.fr)
- ▶ Accéder aux ressources en ligne de la bibliothèque :  
⌚ [ent.normandie-univ.fr](mailto:ent.normandie-univ.fr)
- ▶ Trouver les coordonnées d'un collègue :  
⌚ [annuaire.insa-rouen.fr](mailto:annuaire.insa-rouen.fr)  
⌚ [dsi.insa-rouen.fr/annuaire](mailto:dsi.insa-rouen.fr/annuaire)
- ▶ Accéder aux services numériques de l'école :  
⌚ [wiki.insa-rouen.fr](mailto:wiki.insa-rouen.fr)
- ▶ Consulter le site de la DSI :  
⌚ [dsi.insa-rouen.fr](mailto:dsi.insa-rouen.fr)
- ▶ Consulter vos mails :  
⌚ [partage.insa-rouen.fr](mailto:partage.insa-rouen.fr)
- ▶ Consulter les emplois du temps des formations :  
⌚ [agendas.insa-rouen.fr](mailto:agendas.insa-rouen.fr)
- ▶ Consulter les contenus pédagogiques :  
⌚ [moodle.insa-rouen.fr/](https://moodle.insa-rouen.fr/)



# Plan du campus de Saint-étiennne-du-Rouvray



## - A -

A2IN : Association des ingénieurs INSA Normandie  
AAP : Appel à projets  
ADT : Adjoint Technique  
ADAENES : Attachés d'administration de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
ADJAENES : Adjoints administratifs de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
AENES : Administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur  
AENESER : Administrateurs de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
AFNOR : Association française de normalisation  
AJIR : Association junior INSA Rouen Normandie  
AMI : Appel à manifestation d'intérêt  
ASI : Architecture des systèmes d'information (spécialité) / Assistant ingénieur  
ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

## - B -

BAP : Branche d'activité professionnelle  
BDE : Bureau des élèves  
BDS : Bureau des sports  
BIATSS : Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé  
BQR : Bonus qualité recherche  
BQF : Bonus qualité formation

## - C -

CA : Conseil d'administration  
CA2I : Commission des admissions inter-INSA  
CAO : Conception assistée par ordinateur  
CARMEN : Institut de chimie analytique et réactivité moléculaire en Normandie (laboratoire)  
CASIR : Comité d'actions sociales de l'INSA Rouen  
CCU : Centre commun d'usinage  
CCEEAS : Centre commun électronique électrotechnique automatique et systèmes embarqués  
CCP : Commission consultative paritaire des personnels contractuels  
CE : Conseil des études  
CERTI : Centre d'études et de recherches technologiques et industrielles  
CESAR : Conférence de l'enseignement supérieur de l'agglomération de Rouen  
CDEFI : Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs  
CFI : Chimie fine et ingénierie (département)  
CGE : Conférence des grandes écoles  
CHEERS : Conférence havraise des établissements d'enseignement de la recherche et du supérieur

CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail  
CIEMME : Centre d'innovation et d'expertise en mécanique, matériaux et énergies  
CIP : Centre d'innovation pédagogique  
CNRS : Centre national de recherche scientifique

COFOR : Comité des formations  
CODAH : Communauté de l'agglomération havraise  
ComUE : Communauté d'universités et établissements  
CORIA : Complexe de recherche inter-professionnel en aérothermochimie - (laboratoire)  
CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie  
CP : Chimie et procédés (spécialité)  
CPE : Commission paritaire d'établissement  
CPU : Conférence des présidents d'universités  
CS : Conseil scientifique  
CSC : China scholarship council  
CTI : Commission du titre d'ingénieur  
CT : Comité technique  
CVE : Conseil de la vie étudiante

## - D -

DPAF : Direction du pilotage et des affaires financières  
DFVE : Direction des formations et de la vie étudiante  
DG : Direction générale  
DGS : Direction générale des services / Directeur général des services  
DPAT : Direction du patrimoine  
DSI : Direction des systèmes d'information  
DR : Direction de la recherche  
DRE : Direction des relations entreprises  
DRI : Direction des relations internationales  
DRH : Direction des ressources humaines

## - E -

EA : Équipe d'accueil  
EC : Enseignants-chercheurs  
ECIU : Consortium européen des universités innovantes  
EM3C : Energy materials & clean combustion center (Labex)  
EP : Énergétique et propulsion (département & spécialité)  
EP (CERTI) : Énergie propre  
EPCI : Etablissement public de coopération inter-communale  
EPE : Énergie, propulsion, environnement

EPSCP : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel  
Équipex : Équipement d'excellence  
ESP : Institut Carnot Énergie et systèmes de propulsion  
EUR-ACE : European accredited engineer

- F -  
FEDER : Fonds européen de développement régional

- G -  
GCCD : Génie civil et constructions durables (département)  
GCU : Génie civil et urbain (spécialité)  
GE : Génie énergétique (spécialité)  
GENESIS : Groupe d'études et de nanoanalyses des effets d'irradiations (Équipex)  
GM : Génie mathématique (département)  
GPM : Groupe physique de matériaux (laboratoire)  
GUVE : Guichet unique vie étudiante

- H -  
HCERES : Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur  
HPC : High performance computer  
HRS4R : Human resources strategy for researchers  
Huma : Humanités (département)

- I -  
I2C : Institut Carnot tremplin Innovation, chimie Carnot  
ICR : Institut de chimie de Rouen  
IDEFI : Initiative d'excellence en formations innovantes  
IGE : Ingénieur d'études  
IGR : Ingénieur de recherche  
INC3M : Institut normand de chimie moléculaire, médicinale et macromoléculaire  
InnovENT-E : Innovation pour les entreprises à l'export  
INSA : Institut national des sciences appliquées  
INSCIR : Institut national supérieur de chimie industrielle  
IRMA : Institut de recherche sur les matériaux avancés  
ISIA : Informatique, Systèmes et Intelligence Artificielle (département)  
ITRF : Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation

- J -  
JE : Jeune équipe

- L -  
Labex : Laboratoire d'excellence  
LITIS : Laboratoire d'informatique du traitement de l'information et des systèmes (laboratoire)  
LMD : Licence - Master - Doctorat  
LMI : Laboratoire de mathématiques de l'INSA Rouen Normandie (laboratoire)  
LMN : Laboratoire de mécanique de Normandie (laboratoire)  
LSPC : Laboratoire de sécurité des procédés chimiques (laboratoire)

- M -  
MCF : Maître de conférences  
MÉCA : Mécanique (département & spécialité)  
MESRI : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation  
MGEN : Mutuelle générale de l'Éducation nationale  
MIIS : Mathématiques information ingénierie des systèmes (école doctorale)  
MOOC : Massive open online course  
MRI : Maîtrise des risques industriels (spécialité)  
MRIE : Maîtrise des risques industriels et environnementaux (département)

- O -  
OM : Ordre de mission

- P -  
PA : Professeur associé temps plein  
PAST : Professeur associé à temps partiel  
PBS : Polymères biopolymères surfaces (laboratoire)  
PEDR : Prime d'encadrement doctoral et de recherche  
PERF-E : Performance énergétique (spécialité sous statut apprenti)  
PERF-II : Performance industrielle et innovation (spécialité sous statut apprenti)  
PERF-ISP : Performance en innovation et sécurité des procédés (spécialité sous statut apprenti)  
PIA : Programme investissements d'avenir  
PRAG : Professeur agrégé  
PRCE : Professeur certifié  
PSIME : Physique sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie (école doctorale)  
PU : Professeur des universités

- R -  
REE : Règlement des études et des examens  
Repro : Reprographie  
RIN : Réseaux d'intérêts normands  
RU : Restaurant universitaire

# L'ABC

## - S -

SAENES : Secrétaires administratifs de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

SAPE : Section art-plastique études

online course SCOUAT : Semaines culturelles et d'ouverture artistique transdisciplinaires

SDE : Section danse-études

SIB : Section internationale bilingue

SIE : Section image-études

SME : Section musique-études

SPEA (CERTI) : Sécurité des procédés, environnement et analyses

SPOC : Small private

SRDEEII : Schéma régional de l'économie, des entreprises, de l'internationalisation et de l'innovation

SRESRI : Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

SSE : Section sport-études

SST : Sauveteurs secouristes du travail

STE : Section théâtre-études

STPI : Sciences et technologies pour l'ingénieur (département)

SynOrg : Synthèse organique des molécules du vivant (Labex)

## - T -

TCH : Technicien

TIGA : Territoire d'innovation - grande ambition

TP : Travaux pratiques

## - U -

UE : Union européenne

UMR : Unité mixte de recherche

UNIT : Université numérique ingénierie et technologie

## - V -

VAE : Validation des acquis de l'expérience



**INSA Rouen Normandie**

685, avenue de l'Université  
76801 Saint-Étienne-du-Rouvray  
Tél. 33(0).32.95.97.00  
Fax. 33(0).32.95.98.60

[insa@insa-rouen.fr](mailto:insa@insa-rouen.fr)  
[www.insa-rouen.fr](http://www.insa-rouen.fr)